

République Tunisienne
Présidence du Gouvernement



*Secrétariat général du gouvernement
Unité de gestion du budget par objectifs*

***Projet annuel de performance
de la mission Présidence du Gouvernement
de l'année 2022***

La version arabe officielle fait foi.

Sommaire

Chapitre 1 : Présentation générale de la mission

1-Présentation de la stratégie du secteur et de la mission

2-Présentation des programmes de la mission

3-Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission

4-Le budget et la programmation des dépenses de la mission à moyen terme

Chapitre 2 : Présentation des programmes de la mission

I. Programme tutelle

1-Présentation du programme et de sa stratégie

2-Objectifs et indicateurs de performance du programme

3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024

II. Programme contrôle

1-Présentation du programme et de sa stratégie

2-Objectifs et indicateurs de performance du programme

3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024

III. Programme Information, formation et communication

1-Présentation du programme et de sa stratégie

2-Objectifs et indicateurs de performance du programme

3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024

IV. Programme gestion dans le secteur public

1-Présentation du programme et de sa stratégie

	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024
	V. Programme de modernisation des services administratifs
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024
	VI. Programme pilotage et appui
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Cadre des dépenses à moyen terme du programme 2022-2024
	Annexes
	Fiches indicateurs de performance du programme
	Fiches opérateurs intervenants dans le programme

Chapitre 1 Présentation générale

1. la stratégie de la mission

La présidence du gouvernement veille à mettre en œuvre sa politique nationale à travers un ensemble de stratégies qui touchent tous les domaines d'intervention du pouvoir exécutif et ce dans le cadre des orientations générales de l'État et des accords internationaux.

Conformément aux articles 91 et 92 de la Constitution, le chef du gouvernement fixe la politique générale de l'État, gère l'administration et conclut les traités internationaux à caractère technique.

En effet, en se référant aux indicateurs de développement, ce dernier s'emploie à assurer l'équité sociale le développement durable et l'équilibre entre les régions tout en respectant le principe de la discrimination positive.

Les principales stratégies sont:

- Le plan de développement quinquennal (2016-2020).
 - Le «**Smart Government 2020**» faisant ressortir environ 74 projets et une fiche projet qui est en cours d'exécution en partenariat avec les différents intervenants et la participation du ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique, qui supervise techniquement la mise en œuvre des différents projets.
 - La modernisation de l'administration «Administration 2020».
 - La digitalisation de l'administration et simplification des prestations publiques à travers la mise en œuvre d'un ensemble des plans d'actions dont principalement «Vision 2020», «Tunisie Digitale 2020» et « Smart Gov 2020 » en partenariat avec le ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique, qui supervise techniquement la mise en œuvre des différents projets. .
 - La modernisation de la fonction publique qui comprend six éléments à savoir
 - La révision de la loi de la fonction publique,
 - L'instauration du système de la haute fonction publique,
 - Le renforcement de la mobilité et du redéploiement des fonctionnaires,
 - Le développement des systèmes de formation et d'information
 - L'instauration du système de la gestion prévisionnelle des ressources humaines,
-

–La révision des statuts,

▪ Mise en place d'un plan national d'institutionnalisation du genre 2016-2020, qui vise à intégrer une approche de genre dans la planification, la programmation et la budgétisation afin d'éliminer toutes les formes de discrimination et d'assurer l'égalité en matière de développement, des droits et des devoirs entre les citoyens et ceci en partenariat avec le ministère des finances et le ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, qui supervisent techniquement la mise en œuvre.

La mission de la présidence du gouvernement veille à réaliser les axes stratégiques suivants ;

–**Axe Stratégique 1** : Développer la tutelle, notamment à l'égard des entreprises et établissements publics, et renforcer la relation de coopération et de coordination avec les différents acteurs

–**Axe Stratégique 2** : Développer le contrôle sur les actes de gestion des administrations, des entreprises et établissements publics et renforcer le pouvoir judiciaire administratif

–**Axe Stratégique 3** : Développer la gouvernance du paysage médiatique public audiovisuel et écrit

–**Axe stratégique 4** : Moderniser la gestion des ressources humaines au niveau de l'administration et des entreprises publiques

–**Axe stratégique 5** : Améliorer la qualité des services administratifs et les rapprocher du citoyen.

2. Présentation des programmes de la mission

La mission de la présidence du gouvernement comprend cinq (05) programmes opérationnels et le programme de pilotage et d'appui, comme suit :

A. Programme Tutelle, chargé en particulier de :

–Suivre, corriger et publier les textes juridiques.

–Gérer les étapes du registre national des entreprises

–Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques.

–Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques.

–Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes.

–Octroyer la subvention au profit des instances publiques indépendantes -Former des associations et contrôler leurs activités.

B. Programme contrôle, chargé en particulier de :

– Contrôler les actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics, ainsi que les actes de gestion des dépenses et des commandes publiques.

– Contrôler les actes judiciaires.

– Suivre et auditer les contrats de partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

C. Programme information, communication et formation, chargé en particulier de:

– Suivre l'octroi des subventions transférées au profit de:

▪ l'Agence Tunis-Afrique Presse,

▪ l'Etablissement de la Radio tunisienne,

▪ l'Etablissement de la Télévision tunisienne,

▪ La Société nouvelle d'impression de presse et d'édition,

▪ Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les

associations.

– Couvrir les activités de la présidence du gouvernement et éditer les communiqués de presse,

– Appuyer et former les professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.

D. Programme gestion dans le secteur public, chargé en particulier de:

– Gérer les ressources humaines de l'administration.

– Rationaliser les ressources humaines de la fonction publique.

– Développer les compétences et les perfectionner.

– Organiser efficacement l'administration.

– Développer la gestion des établissements et des entreprises publiques.

E. Programme modernisation des prestations administratives, chargé en particulier de:

– Promouvoir le processus du développement à travers l'amélioration de la qualité des prestations administratives en les rapprochant du citoyen.

–Simplifier les procédures administratives et consacrer la transparence à travers l'appui au droit d'accès à l'information et aux données gouvernementales.

–Instaurer et promouvoir l'administration électronique et le gouvernement ouvert. - Promouvoir la qualité des prestations des services publics

F. Programme pilotage et appui, chargé en particulier de:

–Apporter l'appui et le soutien aux cinq programmes de la mission de la présidence du gouvernement.

–Gérer les ressources humaines, les moyens et les équipements mis à la disposition de toutes les structures de la présidence du gouvernement

–Développer les systèmes d'information, les logiciels et les réseaux informatiques.

3. Budget et cadre des dépenses à moyen terme de la mission:

a- Evolution du budget de la mission :

Tableau 1 : Répartition du budget de la mission pour l'année 2022

selon les programmes et la nature des dépenses

partie programme	Crédit de paiement	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	TOTAL	% Budget
Mission de la Présidence du Gouvernement								De budget de l'Etat
	2022	172.642	17,261	42,454	5,595		237,608	
	2021	147,642	16,548	40,536	3,083		207,809	
	Taux d'évolution 2022/2021	%16.7	%4.3	%4.7	%81.5		%14.3	
	De budget de la mission	%72,5	%7,2	%17,9	%2,4		%100	
Programmes								% du budget de la mission
Programme 1/ Tutelle	2022	6,072	3,785	12,075	0		21,932	9.2%
	2021	4,096	4,020	11,575	50		19,741	
	Taux d'évolution	%48.2	-5.8%	4.3%	100.0%		%11.1	
Programme 2 : Contrôle	2022	49,163	2,200	163	325		51,851	21.8%
	2021	35,305	2,100	160	280		37,845	
	Taux d'évolution	%39.3	4.8%	1.9%	16.1%		%37.0	
Programme 3 : Information, communication et formation	2022	78,164	375	4,208	90		82,837	34.9%
	2021	74,703	180	4,702	10		79,595	

	Taux d'évolution	4.6%	108.3%	-10.5%	800.0%		%4.1	
Programme 4 : Pilotage et appui	2022	27,243	9,896	20,202	4,650		61,991	26.1%
	2021	25,619	9,293	20,396	2,628		57,936	
	Taux d'évolution	%6.3	6.5%	-1.0%	76.9%		7%	
programme 5: gestion dans le secteur public	2022	9,665	1,005	5,676	530		16.876	7.1%
	2021	7,049	955	3,573	115		11,692	
	Taux d'évolution	%37.1	5.2%	58.9%	360.9%		%44.3	
programme 6: modernisation des prestations administratives	2022	1,991	0	130	0		2,121	0.9%
	2021	870	0	130	0		1,000	
	Taux d'évolution	%128.9	0.0%	0.0%	0.0%		%112.1	

*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

b- Répartition du budget de la mission pour l'année 2022 selon les programmes et activités :

Tableau 2 : Répartition du budget de la mission pour l'année 2022 selon les programmes et activités (Crédits d'engagement)

Libellés	LF 2021	Prévisions 2022	Taux de croissance 2022/2021
Programme 1 : Tutelle			
Activité 1 : Suivre, corriger et publier les textes juridiques.	1631	1810	11%
Activités 2 : Créer et contrôler l'activité des associations	757	1247	65%
Activité 3 : Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques	600	733	22%
Activité 4 : Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques	3134	3000	-4%
Activité 5 : Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes	489	1104	126%
Activité 6 : Octroyer des subventions au profit des	13130	14038	7%

instances publiques indépendantes			
Programme 2 : Contrôle			
Activité 1 : Contrôle des actes de gestion des administrations, des entreprises et des Établissements publics et des collectivités locales	2218	4401	98%
Activité 2 : Contrôle des actes de gestion relatifs aux dépenses publiques	7200	11902	65%
Activité 3 : Contrôle des actes de gestion relatifs à la commande publique	2682	4226	58%
Activité 4 : Contrôle des actes de gestion des établissements et des entreprises publiques.	2009	2655	32%
Activité 5 : Suivi et audit des contrats de partenariat	577	710	23%
Activité 6 : Emettre des jugements en matière administrative	23160	27957	21%
Programme 3 : Information, communication et formation			
Activité 1 : Subvention au profit de l'Établissement de la Télévision tunisienne	31840	33203	4%
Activité 2 : Subvention au profit de à l'Établissement de la Radio tunisienne	33300	34150	3%
Activité 3 : Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse	9720	10740	10%
Activité 4 : Couverture des activités de la présidence du gouvernement, coordination avec les journalistes locaux et étrangers et édition les communiqués de presse	2275	2647	16%
Activité 5 : Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda" Activité 6 : Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	575	835	45%
Activité 6 : Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	585	762	30%
Activité 7 : Subvention au profit de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	1300	500	-62%
Programme 4 : Pilotage et appui			
Activité 1 : Programmation et suivi de l'action gouvernementale	517	3572	591%
Activité 2 : Suivi des dossiers économiques, sociaux et politiques de la présidence du gouvernement et des décisions des conseils ministériels.	2007	5761	187%

Activité 5 : Suivi des cellules de gouvernance, formation et prévention de la corruption	122	107	-12%
Activité 3 : Subvention au profit de l'Archives nationale	3920	2607	-33%
Activité 4 : Subvention au profit du Centre de documentation nationale	2233	4431	98%
Activité 6 : Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	2362	2505	6%
Activité 7 : Fournir l'appui logistique et le soutien au fonctionnement des différents services de la présidence du gouvernement	46775	43008	-8%
Programme 5 : Gestion dans le secteur Public			
Activité 1 : Gérer efficacement, rationaliser et former les ressources humaines dans la fonction publique	3168	5091	61%
Activité 2 : Développer les compétences et les perfectionner	8124	11076	36%
Activité 3 : Suivre l'organisation des établissements et des entreprises publics	400	709	77%
Programme 6 : Modernisation des prestations administratives			
Activité 1 : Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	216	550	155%
Activité 2 : Simplifier et rapprocher les procédures administratives et les restructurer	548	1071	95%
Activité 3 : Développer l'administration électronique et instaurer un gouvernement ouvert	236	500	112%
TOTAL	207810	237608	14%

**Tableau 3 : Répartition du budget de la mission pour l'année 2022
selon les programmes et activités (Crédits de paiement)**

Libellés	LF 2021	Prévisions 2022	Taux de croissance 2022/2021
Programme 1 : Tutelle			
Activité 1 : Suivre, corriger et publier les textes juridiques.	1631	1810	11%
Activités 2 : Créer et contrôler l'activité des associations	757	1247	65%
Activité 3 : Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques	600	733	22%
Activité 4 : Suivre la productivité et la gouvernance des	3134	3000	-4%

entreprises publiques			
Activité 5 : Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes	489	1104	126%
Activité 6 : Octroyer des subventions au profit des instances publiques indépendantes	13130	14038	7%
Programme 2 : Contrôle			
Activité 1 : Contrôle des actes de gestion des administrations, des entreprises et des Établissements publics et des collectivités locales	2218	4401	98%
Activité 2 : Contrôle des actes de gestion relatifs aux dépenses publiques	7200	11902	65%
Activité 3 : Contrôle des actes de gestion relatifs à la commande publique	2682	4226	58%
Activité 4 : Contrôle des actes de gestion des établissements et des entreprises publiques.	2009	2655	32%
Activité 5 : Suivi et audit des contrats de partenariat	577	710	23%
Activité 6 : Emettre des jugements en matière administrative	23160	27957	21%
Programme 3 : Information, communication et formation			
Activité 1 : Subvention au profit de l'Établissement de la Télévision tunisienne	31840	33203	4%
Activité 2 : Subvention au profit de à l'Établissement de la Radio tunisienne	33300	34150	3%
Activité 3 : Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse	9720	10740	10%
Activité 4 : Couverture des activités de la présidence du gouvernement, coordination avec les journalistes locaux et étrangers et édition les communiqués de presse	2275	2647	16%
Activité 5 : Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda" Activité 6 : Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	575	835	45%
Activité 6 : Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	585	762	30%
Activité 7 : Subvention au profit de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	1300	500	-62%
Programme 4 : Pilotage et appui			

Activité 1 : Programmation et suivi de l'action gouvernementale	517	3572	591%
Activité 2 : Suivi des dossiers économiques, sociaux et politiques de la présidence du gouvernement et des décisions des conseils ministériels.	2007	5761	187%
Activité 5 : Suivi des cellules de gouvernance, formation et prévention de la corruption	122	107	-12%
Activité 3 : Subvention au profit de l'Archives nationale	3920	2607	-33%
Activité 4 : Subvention au profit du Centre de documentation nationale	2233	4431	98%
Activité 6 : Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	2362	2505	6%
Activité 7 : Fournir l'appui logistique et le soutien au fonctionnement des différents services de la présidence du gouvernement	46775	46103	-1%
Programme 5 : Gestion dans le secteur Public			
Activité 1 : Gérer efficacement, rationaliser et former les ressources humaines dans la fonction publique	3168	5091	61%
Activité 2 : Développer les compétences et les perfectionner	8124	11076	36%
Activité 3 : Suivre l'organisation des établissements et des entreprises publics	400	709	77%
Programme 6 : Modernisation des prestations administratives			
Activité 1 : Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	216	550	155%
Activité 2 : Simplifier et rapprocher les procédures administratives et les restructurer	548	1071	95%
Activité 3 : Développer l'administration électronique et instaurer un gouvernement ouvert	236	500	112%
TOTAL	207810	240703	16%

c- Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024):

Les dépenses sont réparties sur le moyen terme comme suit :

Tableau 4 : Cadre de dépenses à moyen terme (2022-2024) pour la mission : Répartition par nature de dépenses (crédits de paiement)

Libellés	Réalizations 2020	LF 2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
Dépenses de rémunération	161432	161432	172298	173500	175000
Dépenses de fonctionnement	19011	19011	17261	17500	20000
Dépenses d'intervention	44944	40536	42454	43500	45000
Dépenses d'investissement	2621	3083	5595	5500	6363
Dépenses des opérations financières	0	0	0	0	0
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	228008	220527	237608	240000	246363
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	283942	284880	302098	305580	313063

**Tableau 5 : Cadre de dépenses à moyen terme (2022-2024) pour la mission :
Répartition par programmes (crédits de paiement)**

Libellés Programmes	Réalisations 2020	LF 2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
Programme 1 : Tutelle	23689	20670	21932	22100	23000
Programme 2 : Contrôle	41524	46416	51851	53000	54163
Programme 3 : information, communication et formation	92566	79882	82837	83300	84600
Programme 5 : Gestion dans le secteur Public	8699	13132	16876	17500	19000
Programme 6 : Modernisation des prestations administratives	1201	1320	2121	2700	3300
Programme 4 : Pilotage et appui	60409	59107	61991	61400	62300
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	228008	220527	237608	240000	246363

Chapitre 2: Présentation des Programmes de la mission

Programme 1: Tutelle

Responsable du programme: Mr Nabil Ajroud

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme Tutelle

Le programme Tutelle contribue à la bonne gouvernance basée sur l'efficacité et l'efficience et ceci à travers le renforcement de la tutelle sur les établissements et les entreprises publiques. En outre, ceci est concrétisé à travers la protection des droits et des libertés (législation, application des lois, l'appui à la pluralité partisane et associative, l'appui aux instances indépendantes) et le renforcement du dialogue et de la communication entre le gouvernement et les instances publiques indépendantes et la société civile.

A cet effet, le programme Tutelle est chargé d'élaborer et d'exécuter la politique de l'État dans les domaines de la publication juridique, du suivi de la bonne gouvernance des établissements et des entreprises publiques. Aussi, il œuvre à garantir le bon fonctionnement des instances publiques indépendantes, le développement du travail associatif et l'appui du rôle de la société civile.

Un plan d'action du sous-programme « Tutelle » a été fixé pour la période à venir, se basant sur les axes stratégiques de la présidence du gouvernement qui sont principalement :

- **Axe stratégique 1** : Légiférer, promulguer les textes juridiques et les textes d'application et veiller à sa mise en application
- **Axe stratégique 2** : Tutelle sur la gouvernance des établissements et des entreprises publiques.

Graphique 2: Cartographie du Programme Tutelle

les intervenants au niveau central	Opérateurs publics
<ul style="list-style-type: none">• Services du conseiller juridique et de la législation• Direction générale de la privatisation• Direction générale du suivi des systèmes de productivité dans les établissements et les entreprises publiques	<ul style="list-style-type: none">• Imprimerie officielle de la république tunisienne• Registre national des entreprises• Instance nationale de la lutte contre la corruption• Instance nationale de la prévention de la

<ul style="list-style-type: none"> • Service des relations avec les instances constitutionnelles • Direction générales des associations et des parties politiques • Instance d'accès à l'information 	<p>torture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales • Instance nationale de protection des données personnelles • Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle • Instance provisoire de contrôle de constitutionnalité des projets de loi
---	---

2. Objectifs et indicateurs de performance du programme Tutelle

2.1. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1-1: Améliorer la production et la publication des informations

▪ **Présentation de l'objectif:** Le programme « Tutelle » a pour objectif principal d'améliorer le rendement du registre national des entreprises, de booster les acteurs économiques à s'inscrire dans le registre et ce en les incitant à actualiser leurs données annuellement afin que ces informations et données juridiques et financières reflètent la réalité de l'établissement.

De même ce programme veille à ce que ces données aident dans la prise de décision des structures de l'État, des institutions financières, des justiciables, des investisseurs étrangers et des organismes internationaux et représente un outil efficace pour réduire les risques, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Amélioration et gouvernance des établissements et entreprises publics, en les rendre plus concurrentiels, en vue de contribuer à l'évolution de l'économie nationale.

▪ **Motifs de l'adoption de l'indicateur:**

En ce qui concerne l'indicateur « **Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises** », la réalisation de l'objectif dépend du nombre des inscrits dans le système, que ce soit par enregistrement ou par actualisation.

En effet, l'évolution du nombre des opérations réalisées dans le registre reflète la transparence des transactions économiques et financières, la gestion des risques et la lutte contre la corruption.

▪ **Réalisation et prévisions de l'indicateur 1.1.1**

Indicateurs de performances de l'objectif	Unité	Réalisations	2021	Prévisions		
		2020		2022	2023	2024
Indicateurs 1.1.1 Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises	nombre	34816	34816	33000	34000	38000

On a remarqué une réticence de la part du personnel des professions libérales, associations et personnes morales actives dans le secteur économique à s'inscrire dans la plateforme du registre national des entreprises malgré la procédure obligatoire. Ceci s'explique principalement par leurs craintes liées à la divulgation de leurs données personnelles et financières, en plus, de l'absence de précisions concernant le délai d'inscription, les mesures répressives en cas d'enregistrement tardif et l'insuffisance des ressources humaines.

Objectif 1-2: Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics

Présentation de l'objectif: Le programme «Tutelle » a pour objectif principal de développer la gouvernance des établissements et des entreprises publiques en améliorant leurs compétitivités, et en contribuant ainsi au développement de l'économie nationale.

▪ **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

En ce qui concerne l'indicateur «**Évolution du nombre des partenaires du secteur privé**», celui-ci permet de mesurer la compétitivité des établissements bénéficiant de l'appui de l'État, à travers l'évolution du volume de leurs transactions et leur ouverture au secteur privé.

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme Tutelle

Programme	Tutelle						
Objectif	Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
					2022	2023	2023
1.2	Évolution du nombre des partenaires du secteur privé	nombre	40	36	36	37	38

2.2. Présentation des Activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de performance

Tableau 6 : les activités et les activités d'appui

Objectifs	Prévision des indicateurs 2022	Activités	Prévisions de crédits pour l'année 2022	Leviers d'action
Objectif 1-1 : Améliorer la production et la publication des informations	33000	Activité 1-1-1-1: Suivre, corriger et publier les textes juridiques.	1180	-Coordonner avec les différentes structures administratives pour accélérer les procédures nécessaires relatives aux demandes d'enregistrement. -Mettre à jour et suivre le registre -Mettre en réseau les bases de données et assurer l'interconnectivité instantanée des structures.
		Activité 1-1-1-2: créer et contrôler l'activité des associations	1247	
Objectif 1-2 : Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publiques	36%	Activité 1-2-1-1: Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques.	733	-Diversifier le partenariat entre le secteur public et le secteur privé. -Diagnostic des secteurs économiques prometteurs. -Restructurer les établissements ayant des difficultés économiques.
		Activité 1-2-1-2: Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques.	3000	
		Activité 1-2-1-3: Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes.	1104	
		Activité 1-2-1-4: Subvention au profit des instances publiques indépendantes	14038	

2.3 La contribution des opérateurs publics

Tableau 7 : contribution des opérateurs publics et volume des crédits transférés

Opérateurs publics	Activités et projets qui seraient mis en place dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique	Crédits transférés du budget de l'Etat 2022
Imprimerie officielle de la république tunisienne	Impression et publication des textes juridique au journal officiel de la république tunisienne	
Registre national des entreprises	Suivi et actualisation du registre national des entreprises	
<p>Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle</p> <p>Instance nationale de la lutte contre la corruption</p> <p>Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales</p> <p>Instance nationale de protection des données personnelles</p> <p>Instance nationale de la prévention de la torture</p> <p>Instance provisoire de contrôle de constitutionnalité des projets de loi</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Régulation du paysage audiovisuel -Réception et classification des plaintes puis la transmission de ces plaintes aux services compétents pour vérification -Surveiller le respect, la protection et le renforcement des Droits de l'Homme et des libertés -Protection des données personnelles 	14038

3- Cadre de dépense à court terme 2022- 2024

Tableau 8 : Cadre de dépense à court terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)

Libellé	Réalisation 2022	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	3801	5025	6072	1047	2084
Dépenses de fonctionnement	4409	4020	3785		
Dépenses d'intervention	14749	11575	12075		
Dépenses d'investissement	0	50	0		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	23689	20670	21932		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	23789	20720	22082		

Programme 2: Contrôle

Responsable du programme: Madame Kaouther Ben Said épouse Neji

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme Contrôle

Ce programme contribue à la bonne gouvernance et la préservation de l'argent public et ce à travers un contrôle efficace et efficient sur les actes de gestion des administrations, des établissements et des entreprises publics. Le programme Contrôle assure :

- Le contrôle préventif (à priori) et à postériori sur l'exécution de budget et le contrôle des marchés publics afin d'assurer la soutenabilité du budget et la rationalisation des dépenses publiques :
- L'évaluation des programmes nationaux et des politiques publiques et l'audit de la gestion publique;
- Le renforcement du contrôle judiciaire exercé par le tribunal administratif sur le plan consultatif ainsi que judiciaire à ce propos le tribunal administratif a mis en place un plan stratégique « 2021-2025 » qui serait un cadre référentiel au développement de l'activité judiciaire administrative en se basant sur une méthodologie scientifique et une vision lucide afin de concrétiser les axes stratégiques de la mission de la présidence du gouvernement en lien avec les attributions du programme.

Le programme est chargé de mettre en œuvre les axes stratégiques suivants :

- **Axe stratégique 1** : Le contrôle sur les actes de gestion des administrations, des établissements et des entreprises publics
- **Axe stratégique 2** : Le contrôle judiciaire

1.2 Cartographie du Programme contrôle

les intervenants au niveau centrale	Opérateurs publics
Comité général de contrôle des dépenses publiques	
Comité des contrôleurs d'Etat	
Commissions supérieure des marchés publics	
Comité de contrôle général des services publics	
Instance de partenariat public privé	
Tribunal administratif	

2. Objectifs stratégiques du programme et indicateurs de performance :

2.1. Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Objectif 2-1 : Renforcer l'intervention des structures de contrôle sur les actes de gestion:

Le renforcement de l'intervention des structures de contrôle sur les actes de gestion a pour objectif de doter les organismes publics des moyens et des outils de travail nécessaires pour accomplir leurs missions de contrôle sur les actes de gestion administratifs et financiers réalisés par les administrations, établissements et entreprises publics et ce , afin de garantir la transparence et la rationalisation de l'exploitation de l'argent public pour la concrétisation des objectifs et des politiques publiques de l'Etat.

Présentation des indicateurs :

Indicateur de performance 2-1-1 : Nombre de mission de contrôle réalisée :

La réalisation de cet objectif dépend nécessairement des moyens mis à la disposition des équipes de contrôle pour assurer convenablement leurs missions et atteindre les objectifs du programme en effectuant le nombre annuel prévu des missions de contrôle.

Réalisation et prévisions de l'indicateur 2.1.1

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2-2-1:Nombre des missions de contrôle réalisé	Nombre	120	150	170	200	230

Les prévisions visent l'augmentation du nombre des missions à réaliser pour inclure un plus grand nombre d'organisme publics dans les différents domaines d'intervention des structures de contrôle

Indicateur 2.1.2: Degré de Respect des-Délais de publication des rapports.

Pour que le programme contrôle remplis son rôle avec l'efficacité souhaitée, il ne doit pas se limiter à l'accomplissement du nombre annuel prévu des missions de contrôle, mais il faut également veiller au respect des délais raisonnables pour la publication des résultats de leurs missions.

Réalisations et prévision 2.1.2 :

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.1.2 : Degré de respect des délais de publication des rapports	Pourcentage	-----	-----	40%	50%	60%

Afin de maximiser l'efficacité des missions réalisées par les différents organes de contrôle, il faut élaborer les rapports dans les meilleurs délais inscrits dans les ordres de missions.

Indicateur 2.1.3 : Taux des recommandations exécutées

Pour accomplir la mission d'intervention des structures de contrôle dans les actes de gestions d'une manière efficace, il ne faut pas se limiter à accroître le nombre des missions de contrôle et à publier les rapports dans les meilleurs délais mais il faut veiller à suivre l'exécution des recommandations émises.

Les chefs de missions remplissent des fiches de descriptions conformément aux réponses émises par les organismes suite à une mission de contrôle, ceci permet de faire le suivi des propositions et recommandations.

Réalisations et prévision 2.1.3 :

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.1.3 : Taux de recommandations exécutées	Pourcentage	-----	-----	75%	80%	85%

Objectif 2-2 : Développer le système de contrôle conformément aux standards internationaux :

Cet objectif reflète l'orientation générale de l'activité de contrôle qui exige l'unification des méthodes de travail conformément aux normes internationales. A ce titre, il est indispensable de fournir les compétences humaines et les moyens logistiques nécessaires pour la concrétisation de cet objectif.

Présentation de l'indicateur :

Indicateur 2.2.1 : taux de contrôleurs ayant bénéficiés d'une formation certifiée:

Une formation certifiante dans le domaine de contrôle permet d'améliorer les compétences des contrôleurs.

Réalisations et prévisions 2.2.1 :

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.2.1 : Taux des contrôleurs ayant bénéficiés de formation certifiante	Pourcentage	-----	-----	5%	10%	15%

Indicateur 2.2.2 : Taux de conformité des missions de contrôle aux standards internationaux

Le taux de comptabilité des missions de contrôle aux standards internationaux est un des indicateurs les plus importants qui permet de mesurer l'amélioration de la qualité des missions de contrôle conformément aux normes internationales

Réalisations et prévisions 2.2.2

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.2.2 : Taux de conformité des missions de contrôle aux standards internationaux	Pourcentage	-----	-----	25%	30%	35%

Objectif 2-1: Promouvoir le service judiciaire administratif

L'objectif du programme "contrôle" vise à garantir l'efficacité du système judiciaire administratif à travers la dotation de ce dernier des ressources financières et humaines et de tous les moyens de travail nécessaires, et à rapprocher le service judiciaire administratif du citoyen afin d'accomplir au mieux la mission du service public et d'obtenir la satisfaction des justiciables.

Présentation des indicateurs :

Indicateur 2.3.1: moyenne des délais de jugement des affaires :

La promotion du service judiciaire administratif dépend de la réduction des délais de jugement pour les nouvelles affaires, devant le tribunal administratif en phase de première instance de deux ans en moyenne,

entre 8 et 12 mois devant la court d'appel et à 18 mois devant la court de cassation au cours de l'année 2022.

Réalisation et prévision 2.3.1 :

Indicateur de performance	Unité	phase	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
					2022	2023	2024
Indicateur 2.3.1 : Délais Moyens de jugement des affaires	Moyenne	Première instance	2ans	18 mois	2 ans	18 mois	18 mois
		Court d'appel	-----	-----	Entre 10 et 12 mois	Entre 9 et 12 mois	9 mois
		Court de cassation	-----	-----	18 mois	14 mois	12 mois

Indicateur: Taux des textes examinés en moins de deux mois.

Le choix de cet indicateur refléterait le rôle consultatif du pouvoir judiciaire administratif concernant les projets de textes qui lui sont soumis pour avis juridique et leurs conformités avec la législation et la réglementation en vigueur.

Réalisations et prévisions 2.3.2 :

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.3.2 : Taux des textes examinés en moins de deux mois	Pourcentage	50%	60%	70%	80%	90%

2.2. Présentation des Activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de performance

Tableau 6 : les activités et les activités d'appui

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs 2022	Activités	Prévisions des crédits des activités pour l'année 2022	Leviers d'action
<p>Objectif 2-1 : Renforcer de l'intervention des structures de contrôle sur les actes de gestion</p> <p>Objectif 2.2 Développer le système de contrôle conformément aux standards internationaux</p>	<p>Indicateur 2.1.1: Nombre des missions de contrôle réalisées</p> <p>2.1.2 Degré de Respect des délais de publication des rapports</p> <p>2.1.3 Taux de recommandations exécutées</p> <p>2.2.1 Taux des contrôleurs ayant bénéficiés d'une formation certifiée</p> <p>2.2.2 Taux de conformité des missions de contrôle aux standards internationaux</p>	<p>170 missions</p> <p>-----</p> <p>75%</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Contrôle sur les actes de gestion des administrations, établissements, entreprises publiques et collectivités locales</p> <p>Contrôle sur les actes de gestion relatives aux dépenses publiques</p> <p>Contrôle sur les actes de gestion des achats publics</p> <p>Contrôle sur les actes de gestion des établissements publics</p> <p>Suivi est audit des contrats de partenariat</p>	<p>23894</p>	
<p>Objectif 2-3 : Promouvoir le service judiciaire administratif</p>	<p>Indicateur 2-3-1: moyenne des délais de jugement des affaires</p> <p>Indicateur 2-3-2: Taux des textes examinés en moins de deux mois</p>	<p>12 mois</p> <p>70%</p>	<p>Rendre des jugements en matière administrative</p>	<p>27957</p>	

3- Cadre de dépense à court terme 2022- 2024

Tableau 8 : Cadre de dépense à court terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)

Libellé	Réalisation 2020	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	38751	43876	49163		
Dépenses de fonctionnement	2450	2100	2200		
Dépenses d'intervention	170	160	163		
Dépenses d'investissement	153	280	325		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	41524	46416	51851		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	41524	46416	51851		

Programme 3: Information, communication et Formation

Responsable du programme: Mr Amine Ben Amor

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme information, communication et formation

Le programme information, communication et formation met en œuvre la politique de l'État dans le domaine de la promotion du secteur du média et de la communication en vue d'avoir un média de qualité. Il garanti aussi la continuité du service audio-visuel et le développement des compétences des journalistes et des communicateurs à travers la formation et la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

A cet effet, les axes stratégiques de la présidence du gouvernement relatifs à ce programme sont les suivants :

- La bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits
- Faciliter l'accès à l'information relative à l'activité gouvernementale

Cartographie du Programme information, communication et formation

les intervenants au niveau central	Opérateurs publics
Cellule d'information et de presse	Agence Tunis Afrique Presse
Centre de perfectionnement des journalistes et des communicateurs	Etablissement de la télévision tunisienne
	Etablissement de la Radio tunisienne
	La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition
	Le centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations

2. Objectifs et indicateurs de performance du programme Information, Communication et Formation

2.1 . Présentation des objectifs stratégiques et des indicateurs de performance

Le programme information, communication et formation veille à la mise en œuvre de la politique de l'État dans le domaine de la promotion du secteur du média et de la communication et du développement des compétences des journalistes et des communicateurs à travers la formation et la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

A cet effet, les axes stratégiques de la présidence du gouvernement relatifs à ce programme ont été définis comme suit :

- La bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits
- Faciliter l'accès à l'information relative à l'activité gouvernementale

Objectif 3-1: Améliorer la bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits

▪ **Présentation de l'objectif:** L'objectif du programme «**information, communication et formation**» est de garantir la performance des établissements médiatiques publics, afin d'assurer une bonne gestion des subventions publiques attribuées, ce qui est de nature à contribuer à leur développement et à leur bonne gouvernance.

Motifs de l'adoption de cet indicateur:

- **Indicateur : Evolution des ressources propres**, la réalisation de cet objectif dépend de l'évolution des ressources propres enregistrées par les établissements médiatiques, ce qui est de nature à assurer la continuité, la pérennité et l'équilibre budgétaire du service public.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 3-1-1: évolution des ressources propres	pourcentage	-27%	- 12%	1,35%	1,7%	2%

Objectif 3-2: Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale

▪ **Présentation de l'objectif:** L'objectif du programme « **information, communication et formation** » est principalement de garantir que les citoyens soient informés de l'action gouvernementale et de la performance du gouvernement en général, à travers le développement du contenu numérique du site officiel du portail de la présidence du gouvernement et l'actualisation régulière de ce contenu.

Motifs de l'adoption de cet indicateur:

Indicateur : Nombre de visiteurs du portail de la Présidence du Gouvernement, la réalisation de cet indicateur dépend de la valeur et la qualité des informations (en termes de suivi instantané et rapide des événements et activités nationaux relatifs à la performance du gouvernement) inscrites sur le site officiel de la présidence du gouvernement.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 3-2-1: Nombre de visiteurs du portail de la Présidence du Gouvernement	Nombre	283000	285000	290000	295000	295000

2-2 : Présentation des Activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de performance

Tableau 6 : les activités et les activités d'appui

Objectifs	Prévisions des indicateurs 2022	Activités	Prévisions crédits des activités pour l'année 2022	Leviers d'action
Objectif 3-1 : la bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits	1.35%	-Subvention au profit de l'Etablissement de la Télévision tunisienne -Subvention au profit de l'Etablissement de la Radio tunisienne -Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse -Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda" -Subvention au profit de La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition - Appui et formation des journalistes	80190	

Objectif 3-2 : Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale	290000	La couverture des activités du Chef du Gouvernement la coordination avec la presse locale et internationale et la rédaction des communiqués	2647	- Actualiser régulièrement les données sur les sites électroniques. -Faciliter l'accès aux sites officiels de la présidence du gouvernement
---	---------------	---	-------------	--

3.2. Contribution des opérateurs publics :

Opérateurs publics	Activités et projets qui seront réalisés dans le cadre de la concrétisation des politiques publiques	Crédits transférés au titre de l'année 2022
Etablissement de la Télévision tunisienne		33203
Etablissement de la Radio tunisienne		34150
Agence Tunis-Afrique Presse		10740
Le Centre d'information, de formation, d'études et documentation sur les associations		835
La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition		500

C- Cadre de dépense à court terme 2022- 2024

Tableau 8 : Cadre de dépense à court terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)

Libellé	Réalisation 2020	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	84690	74703	78164		
Dépenses de fonctionnement	2032	180	375		
Dépenses d'intervention	5844	4702	4208		
Dépenses d'investissement	0	10	90		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	92566	79882	82837		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	147924	143325	146322		

Programme 4: Gestion dans le secteur public

Responsable du programme: Madame Fadhila Dridi épouse Zina

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme gestion dans le secteur public

Le programme « **Gestion dans le secteur public** » est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans le domaine de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et ceci à travers les axes suivants:

- Développement de la gestion des ressources humaines de l'administration (rationalisation des ressources humaines de la fonction publique et amélioration des compétences et perfectionnement
- Développement de la gestion des établissements et des entreprises publiques.

Le programme « **Gestion dans le secteur public** » comprend deux sous-programmes qui veillent à mettre en œuvre un ensemble d'activité permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Les sous-programmes au niveau central sont :

Sous-programme 1 : Modernisation de la fonction publique, chargé de :

- Suivre l'efficacité de la gestion, de la rationalisation et de la formation des ressources humaines dans la fonction publique.
- Développer les compétences, les perfectionner et former les cadres supérieurs.

Sous-programme 2 : Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publiques chargé de :

- Suivre l'organisation et la gouvernance des établissements et des entreprises publiques.

Cartographie du programme « gestion dans le secteur public »

les intervenants au niveau central	Opérateurs publics
Comité général de la fonction publique - Direction générale de la fonction publique - Direction générale de la formation et du perfectionnement - Bureau de l'organisation des services publics	

<p>Ecole nationale d'administration</p> <p>Unité de suivi de l'organisation des établissements et entreprises publiques</p>	
---	--

2- Objectifs et indicateurs de performance :

2-3 Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Le plan d'action du sous-programme "**Modernisation de la fonction publique**" a été déterminé pour la prochaine période en fonction des objectifs stratégiques suivants

1- **Gestion plus efficace des ressources humaines de l'administration** à travers :

- a. La révision de la loi de la fonction publique
- b. la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines,
- c. Instauration d'un système de haute fonction publique,
- d. Révision du système d'évaluation de performance des fonctionnaires
- e. Mise en place d'un système d'information générale autour des ressources humaines.
- f. Renforcement des compétences institutionnelles des services chargés des ressources humaines.

2- **Rationalisation des ressources humaines dans la fonction publique** à travers la :

- Limitation du sureffectif des agents ainsi que l'allègement de la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat,
- Redéploiement des agents publics et encouragement de la mobilité,

3- **Développement des compétences et perfectionnement des aptitudes** à travers :

- Introduction des réformes sur le système de formation:
 - a. Appui et développement du travail des responsables chargés de la formation en poursuivant l'élaboration des outils et des moyens relatifs à l'ingénierie de la formation, tels que l'élaboration d'un manuel des procédures relatif aux missions des responsables chargés de la formation, de l'ingénierie de la formation et de l'exécution des programmes de formation à leur profit dans les domaines de l'ingénierie de la formation,
 - b. Réalisation de la rencontre annuelle des responsables de la formation,
 - c. Amélioration et développement du système national numérique des plans de formation ministériels,
 - d. Poursuite de développement des compétences pour les agents des structures et établissements publics parla création d'un label distinctif (spécification technique de la formation).
- Programmes à caractère horizontal et national et rapprochement des services de formation au niveau des régions, ce à travers :

a. Poursuite des programmes nationaux de formation exécutés au niveau régional, tel que le programme national de développement des compétences en communication.

b. Développement du système de formation en ligne.

▪ Exécution des programmes de formation nationaux:

c. Exécution du plan sectoriel pour l'égalité entre les femmes et les hommes,

d. Poursuite de l'exécution du programme national de développement des compétences en communication dans les services publics

▪ Exécution du plan annuel de formation (Exécuter des sessions de formations au profit des agents et des cadres de la présidence du gouvernement dans leurs domaines d'intervention).

4- Une organisation administrative efficace qui vise à:

▪ Mettre en place des services publics dont la structure et l'organisation permettent d'accomplir efficacement leurs principales missions sans duplication ni répulsion de pouvoir ou attributions et ce en se basant sur la refonte fonctionnelle des ministères:

○ Réaliser la deuxième étape de la refonte fonctionnelle des ministères,

○ Suivre l'avancement de la réalisation des outputs de la première étape de la refonte fonctionnelle des ministères

▪ Elaborer un cadre référentiel pour élaborer les organigrammes:

○ Elaborer un manuel sur l'élaboration des organigrammes,

○ Booster les structures en charge de l'organisation au sein des ministères et renforcer leurs compétences en la matière,

▪ Préparer une plateforme sur les structures administratives qui fournit diverses données sur leurs attributions et leurs compétences.

▪ Préparer un système commun entre les différents ministères permettant le suivi des nouveautés dans les domaines des structures administratives et des unités de gestion par objectifs.

▪ Mettre en place des banques de données dans le but d'assurer le suivi du travail horizontal du bureau ainsi que de renforcer le principe de transparence.

En ce qui concerne le sous-programme « **Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics** », l'objectif stratégique principal est de développer la gestion des établissements et des entreprises publics ainsi que leurs gouvernances à travers les axes suivants :

▪ **Rationalisation des recrutements :**

○ Inviter tous les établissements et des entreprises publiques à adopter le document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines (recrutements, promotions, redéploiement des agents).

○ Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances

▪ **Système de promotion :**

○ Lier la promotion à la performance et développer des mécanismes y afférents, tout en valorisant la formation.

○ Créez un référentiel métier.

▪ **Rémunération des agents des établissements et des entreprises publiques:**

○ Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de la gestion de l'établissement, considérés comme critère primordial dans la base de calcul des éléments de rémunération.

○ Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement.

○ Adopter une gestion basée sur la performance.

Fonds sociaux :

○ Établir des références juridiques concernant les fonds sociaux en terme de création, d'organisation de leurs interventions et de leurs modalités de financement, afin de rationaliser la gestion en matière de l'action sociale.

Développement de la productivité du travail :

○ Évaluer le système de gestion des ressources humaines des établissements et des entreprises publiques et proposer des solutions appropriées en vue de développer la productivité du travail.

▪ **Les organigrammes :**

○ Consécration du principe de spécialisation, ne pas cumuler les tâches incompatibles, et introduire des fonctions du contrôle, de l'audit, de la gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes

▪ **Révision du statut général des agents des établissements et des entreprises publiques.**

○ Finaliser les travaux de révision du statut général des agents des établissements et des entreprises publiques dans les meilleurs délais possibles.

▪ **Manuels des procédures :**

○ Elaboration d'un manuel des procédures pour l'unité de suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publiques, accompagnée par la mise en place des fiches de fonctions.

○ Préparer un manuel de gestionnaire, pour les représentants de l'État dans les conseils d'administration des entreprises publiques et des membres des conseils d'établissements pour clarifier leurs obligations.

Objectif 5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration

▪ **Présentation de l'objectif:** Instauration d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines, d'un système de haute fonction publique et mise en place d'un système d'information général sur les ressources humaines.

Motifs d'adoption de ces indicateurs:

▪ **Indicateur 5-1-1 :** Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisé dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-1: Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisé dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines	Nombre	----	60	70	80	90

Cet indicateur permet de mesurer le nombre de textes organisationnels qui seront réalisés ou actualisés dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans le but de valoriser le rendement dans le secteur de la fonction publique.

Indicateur 5-1-2 : Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines

L'indicateur permet de mesurer le taux des agents ayant bénéficié des formations et des stages.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-2: taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines	pourcentage	----	65	67	70	75

Objectif 5-2: Développer et perfectionner les compétences

▪ **Présentation de l'objectif:** Appuyer et développer les compétences des agents, des structures et établissements chargés de la formation des agents de l'administration publique.

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Indicateur 5-2-1 : Nombre des agents bénéficiant, d'au moins une session de formation.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-2: nombre des agents bénéficiant d'au moins une session de formation	Nombre	----	1200	1500	1600	1800

Indicateur 5-2-2 : taux des agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2025
Indicateur 5-1-2: taux des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local	pourcentage	----	35	36	40	42

Indicateur 5-2-3: Taux de participation des femmes aux sessions de formation.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2026
Indicateur 5-1-2: taux de participation des femmes aux sessions de formation	pourcentage	----	35	37	40	50

Objectif 5-3: Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics

▪ **Présentation de l'objectif:** Travailler sur le développement de la gestion dans les établissements et les entreprises publics à travers la rationalisation des actions de recrutement, de promotion, du système de rémunération et le développement de la productivité du travail.

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Cet indicateur a pour objectif d'inviter tous les établissements et les entreprises publics à adopter le document de la loi cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines (recrutement, promotion, redéploiement des agents) et promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et les entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances.

Indicateur 5-3-1 : Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2027
Indicateur 5-1-2: taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement	pourcentage	----	50	55	60	65

2.2. Activités du programme

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2022	Activités	Prévision des crédits des activités 2022	Leviers d'action
Gestion dans le secteur public	Objectif 5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration	70%	<p>5.1.1.1 : Rationaliser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.</p> <p>5.1.1.2 : Mettre en place un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines.</p>	5091	Acquisition des unités pédagogiques qui seront installées sur la plateforme de formation en ligne Programmation des sessions de formation au niveau locale afin de développer les compétences professionnelles des agents et renforcer leurs chances quant aux concours internes pour la promotion en partenariat avec les services publics concernés Préparation d'une conception pour l'organisation des services centraux qui sera utilisé en tant qu'un cadre référentiel dans le domaine
		67%	<p>5-1-3-1 Instaurer un système pour la haute fonction publique</p> <p>5-1-3-2 Améliorer la gestion des ressources humaines</p>		Redéploiement des agents et encouragement de la mobilité Limitation du sureffectif des agents ainsi que l'allégement de la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat
	Objectif5-2: Développer les compétences et les perfectionner	1500	<p>5-2-1-1 Introduire des réformes sur le système de formation</p> <p>5-2-1-2 Adopter une gestion basée sur les compétences</p>	11076	
		36%	5-2-2-1 Elaborer des		

			programmes à caractère horizontal et national et rapprocher les services de formation au niveau des régions. 5-2-2-2 : Exécuter le plan de formation annuel du ministère		
		37%	5-2-3-1: Exécuter les programmes de formation nationaux au profit des femmes. 5-2-3-2 : Améliorer la participation des femmes aux formations suite aux demandes de désignation		Lier la promotion à la performance et développer des mécanismes y afférents, tout en valorisant la formation
	Objectif 5.3 : Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics	55%	5-3-1-1 Adoption du document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines. 5-3-1-2 Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances 5-3-1-3 Créer un référentiel métier.	709	Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement Consécration du principe de spécialisation, ne pas cumuler les tâches incompatibles, et introduire des fonctions du contrôle, de l'audit, de la gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes

			<p style="text-align: center;">5-3-1-4</p> <p style="text-align: center;">Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de la gestion de l'établissement comme critère important dans la base de calcul des éléments de rémunération</p> <p style="text-align: center;">5-3-1-5</p> <p style="text-align: center;">Réviser le statut général des agents des établissements et des entreprises publics</p>		
--	--	--	--	--	--

Cadre de dépense à court terme 2022- 2024

**Tableau 8 : Cadre de dépense à court terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)**

Libellé	Réalisation 2020	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	5635	8489	9665		
Dépenses de fonctionnement	375	955	1005		
Dépenses d'intervention	1575	3573	5676		
Dépenses d'investissement	1114	115	530		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	8699	13132	16876		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	8873	13662	17356		

Programme 5: Modernisation des prestations administratives

Responsable du programme: Madame Olfa Souli épouse Ouertani

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme modernisation des prestations administratives

Le programme de modernisation de l'administration s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour réformer le secteur public étant donné son rôle important dans la promotion du processus du développement à travers l'amélioration de la qualité des prestations administratives et en les rapprochant des citoyens ainsi que la simplification des procédures administratives. En outre, la consécration de la transparence via l'appui du droit d'accès à l'information et l'ouverture des données gouvernementaux, la mise en place d'une administration électronique et d'un gouvernement ouvert et la promotion de la qualité des prestations dans les services publics. Tous ces facteurs renforceraient la confiance entre le citoyen et l'administration.

Le programme de modernisation administrative veille à mettre en œuvre les axes stratégiques suivants:

Axe stratégique 1 : Améliorer la qualité des prestations administratives et faciliter leurs accès (qualité et simplification des procédures)

- L'exécution d'un plan d'action de réhabilitation des espaces d'accueil dans les services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et spécifications prévues par le label «MARHBA»,

- La généralisation du mécanisme « charte de citoyen » dans les services de l'Etat, les communautés locales, les établissements et les entreprises publiques dans le but d'améliorer la qualité de ses services administratifs rendus dans le cadre d'une approche participative,

- La généralisation des chartes de qualité,

- Le développement du système « citoyen superviseur » et opérationnalisation de son rôle du contrôle et du développement de la qualité des services.

- Le développement de l'expérience de la « Maison des services administratifs » et la généraliser en adoptant une nouvelle approche basée sur la diversification des canaux de prestations administratives, la rationalisation et le redéploiement des ressources ainsi que la complémentarité avec les processus de la décentralisation et le développement numérique

- La poursuite de la généralisation des maisons des services des différents types (maison des services à guichet unique, maison des services mobiles, maison des services coopératifs) et le lancement de nouveaux projets expérimentaux (maison de services numérique, maison de services municipaux)

- La réhabilitation et développement des performances d'un certain nombre de maisons des services afin d'octroyer le label relatif à la qualité de réception de citoyens « MARHABA »,

- L'instauration d'un cadre réglementaire et institutionnel pour superviser le projet,

- La réalisation d'une révision générale des différentes procédures régissant les services administratifs rendus au citoyen ou aux entreprises économiques afin de bénéficier des services administratifs réduits par les services centraux et régionaux des ministères, les établissements et entreprises publics sous tutelle et les communautés locales, à travers leurs recensements et leurs évaluations selon une approche participative et des critères spécifiques qui aboutiraient à la simplification ou la suppression de ces procédures.

- La simplification des procédures administratives selon l'approche « cycle de la vie » qui consiste à la reconstitution des processus administratifs prioritaires destinés au citoyens dans le cadre d'une approche participative basée sur « le citoyen-client ». Cette approche permet de se fier au point de vue du citoyen dans l'analyse du processus des prestations qui lui sont rendues et de prendre en considération ses besoins, ses ambitions et ses suggestions et lui faire contribuer aux différentes étapes d'évaluation et de reconstitution de ces processus,

- Poursuite de la suppression des cas de demande des formalités exigeants la légalisation de signature et les copies conformes aux documents originaux concernant un certain nombre de documents administratifs

- Poursuite de la consécration du principe de l'échange électronique des documents, des informations et des données entre les organismes publics à travers l'élargissement de la liste préliminaire déjà diffusée et l'introduction de nouveaux documents concernés par l'échange électronique afin de simplifier les procédures administratives au profit des investisseurs et des entreprises publiques

Axe stratégique 2 : Promouvoir la transparence, renforcer le droit d'accès à l'information et développer l'administration électronique via une administration électronique efficace :

▪ Poursuite de la mise en place d'un système électronique d'accès à l'information dans l'objectif de faciliter l'exercice du droit à l'accès à l'information. Ce système permettrait de présenter de demandes d'accès à l'information, de faire les appels connexes, de recevoir les réponses sous forme électronique et de préparer les statistiques, ce sous la supervision technique du ministère des technologies de la communication,

▪ Exécution du troisième plan d'action national pour le partenariat pour un gouvernement ouvert qui comprend 12 projets dans divers domaines qui concernent l'appui à la transparence, la concrétisation du droit d'accès à l'information, la lutte contre la corruption et l'amélioration des prestations administratives. Le suivi et la coordination de l'exécution se feront dans le cadre d'une approche participative qui consiste aussi à la mise en œuvre de programmes de formation, de communication et le marketing dans le domaine,

- Exécuter le plan d'action d'open data,
 - Effectuer un recensement des données publiques
 - Mettre en place un cadre juridique et organisationnel pour les données ouvertes,
 - Développer les portails des données ouvertes publiques selon les spécifications en vigueur dans le domaine,
 - Appuyer la participation électronique du citoyen
 - Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de l'administration et du gouvernement ouvert Smart Gov 2020 sous la supervision technique du ministère des technologies de la communication,
 - Suivi du développement des sites Web publics, promotion des services administratifs en ligne et augmentation de leur niveau de maturité et de qualité sous la supervision technique du ministère des technologies de la communication
-

Cartographie du programme : Modernisation des prestations administratives

Intervenants au niveau central	Opérateurs publics
La direction générale des réformes et prospectives administratives La direction de la qualité des prestations administratives L'unité de l'administration électronique	

1- Objectifs et indicateurs de performance :

1-2 Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Objectif 6-1: Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives

Présentation de l'objectif: Opérer pour l'amélioration de la qualité des prestations administratives à travers la réadaptation des services publics les plus fréquentés par les citoyens et dont les rapports sont directs, pour octroyer le label « Marhaba » relatif à l'amélioration de la qualité de réception. Il consiste également à écouter les préoccupations des citoyens à travers le mécanisme de « citoyen superviseur » qui permet d'évaluer la qualité des prestations administratives et de suivre le fonctionnement des services publics pour diagnostiquer les forces et les faiblesses et signaler les difficultés rencontrées par le citoyen.

L'intervention de l'équipe « citoyen superviseur » a permis de remédier aux insuffisances observées, d'améliorer la performance des agents publics, de renforcer la confiance entre l'administration et les citoyens et enfin de suivre la mise en œuvre des réformes et des simplifications administratives approuvées.

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Indicateur 6-1-1: Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur, cet indicateur vise le suivi des interactions des ministères par rapport aux observations de l'équipe de « citoyen superviseur » et la mise en place des mesures correctives opérationnelles adéquates.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-1: Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur	pourcentage	40	65	70	75	80

Indicateur 6-1-2 : Taux de couverture des régions : Mesurer la capacité de l'administration à effectuer des missions et des visites de terrain de l'équipe citoyen superviseur au niveau régional. Il permet de consolider son rôle dans le suivi de la qualité des prestations publiques et dans son évaluation au niveau régional.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-2: Taux de couverture des régions	pourcentage	71	75	80	90	100

Indicateur 6-1-4 : Nombre des services visités : cet indicateur quantitatif sert à nombrer les visites de contrôle et d'évaluation effectuées par l'équipe de « citoyen superviseur » à travers l'élargissement de l'échantillon représentatif des services publics concernés par les statistiques et les analyses pour formuler des recommandations plus efficaces dans l'amélioration des performances des différents organismes publics visités.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-3: Nombre des services visités	Nombre	2683	2800	3000	3100	3200

Objectif 6-2: Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer

▪ **Présentation de l'objectif:** Effectuer une révision générale des différentes procédures régissant les services administratifs rendus au citoyen ou à l'établissement à travers leurs recensements et leurs évaluations selon une approche participative et des critères spécifiques. Généraliser les prestations administratives de proximité à travers les maisons de services administratifs

Motifs de l'adoption des indicateurs:

Indicateur 6-2-1 : Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba".

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-1: Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"	Nombre	10	20	20	20	20

Indicateur 6-2-2: Nombre des processus administratifs supprimés ou simplifiés : suivre la réduction des mesures administratives exigées aux usagers de l'administration.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-2: Nombre des processus administratifs supprimés ou simplifiés	Nombre	-----	-----	15	15	15

Indicateur 6-2-3: Nombre de documents devenus objet d'échange électronique : suivi de l'évolution du nombre des documents qui ne sont plus demandés aux investisseurs pour bénéficier des services administratifs

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-3: Nombre de documents devenus objet d'échange électronique	Nombre	-----	65	40	40	40

Indicateur 6-2-4 : Nombre des processus administratifs révisés : suivi de l'évolution des processus simplifié et reconstitué

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-4: Nombre des processus administratifs révisés	Nombre	7	4	7	7	7

Indicateur 6-2-5 : Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types : suivi de l'évolution du nombre des maisons de services administratifs et le taux de couverture des prestations administratives prioritaires

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-5 : Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types	Nombre	51	70	90	106	120

Objectif 6-3: Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert

▪ **Présentation de l'objectif:** dans le cadre de l'exécution du programme « modernisation des prestations administratives », l'unité de l'administration électronique contribue à l'amélioration de la qualité des prestations administratives à travers :

- Le Suivi de l'évolution des sites web publics et promotion ~~encourager l'amélioration~~ des prestations administratives en ligne, ainsi que leur maturité et qualité,
- Le suivi des feed-back des ministères via le courrier électronique disponible sur les sites officiels de ces derniers,
- Instauration du Gouvernement Ouvert,
- L'ouverture les données publiques "open data" et renforcement de la participation électronique des citoyens : la mise en place d'un plan de travail spécifique aux données ouvertes,
- L'élaboration d'un inventaire des données publiques
- Le développement des portails des données ouvertes publiques selon les normes en vigueur dans le domaine,

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Indicateur 6-3-1 : Nombre des services en ligne transactionnels et intégrés : suivi de l'évolution des services en ligne transactionnels et inclusifs des ministères,

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-1: Nombre des services en ligne transactionnels et intégrés	Nombre	207	220	230	240	250

Indicateur 6-3-2 : Taux de réponse des ministères via le courrier électronique : suivi de l'interaction des ministères via le courrier électronique,

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-2: Taux de réponse des ministères via le courrier électronique	Pourcentage	28,57%	30%	40%	60%	28%

Indicateur 6-3-3 : Nombre des données publiques ouvertes sur les portails des données ouvertes : suivi de la diffusion des données ouvertes sur les portails de l'Open Data

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-1: Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data	Nombre	2500	3300	3500	3800	4100

2.2. Activités du programme

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2022	Activités	Prévisions des crédits des activités 2022	Leviers d'action
Modernisation des prestations administratives	Objectif 6-1 : Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	65%	Des visites quotidiennes aux services publics effectuées par l'équipe de citoyen superviseur Des correspondances périodiques adressées par l'équipe de citoyen superviseur aux organismes et services	550	L'équipe de citoyen superviseur organise des visites et des missions dans les services publics pour évaluer la qualité des services rendus Traitement et saisie des

			<p>concernés</p> <p>Suivi du taux de feed-back des ministères à travers l'élaboration de tableaux de suivi de réponses</p> <p>Organisation de réunion de sensibilisation auprès des organismes concernés pour les inciter à interagir positivement et mettre en place les mesures correctives afin de remédier aux insuffisances observées</p>		réponses des ministères dans le système d'informatique.
		75%	Programmation de missions et de visite de terrains effectuées par l'équipe de citoyen superviseur au niveau régional		Recruter des citoyens superviseurs particulièrement au niveau régional et améliorer le contenu des formations réalisées à leur profit
		2800	Actualisation du système informatique afin d'ajouter les services qui ne sont pas encore visités et de supprimer les services dont les sièges sont fermés		
	Objectif 6-2 : Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer	20	Mettre en œuvre un plan de réhabilitation des espaces de réception dans les secteurs prioritaires des services publics pour assurer sa conformité avec les normes et les critères exigés par le label Marhaba	1071	La mise en œuvre du plan de travail
		15%	<p>Préparer le cadre réglementaire du projet</p> <p>Effectuer un recensement des données publiques</p> <p>Evaluer les procédures administratives par les services administratifs</p> <p>Organiser une consultation portant sur les procédures administratives pour collecter les différentes opinions et définir les propositions de suppression et de simplification</p>		
		40	<p>Définir la liste des documents administratifs qui seraient objet d'échange électronique</p> <p>Présentation de la liste suggérée</p>		

			<p>au comité de suivi, de coordination des mécanismes et simplification des procédures administratives au profit des investisseurs et des entreprises économiques</p> <p>Publication des décisions ministérielles relatives à la liste des documents ou informations ou données objet d'échange électronique entre les organismes publics</p>		
		4	<p>La simplification des procédures administratives adressées au citoyen selon l'approche « cycle de la vie » à travers la reconstitution des processus administratifs prioritaires du point de vu des citoyens et des entreprises. La présentation des propositions pour sa restructuration dans le cadre d'une approche participative.</p>		<p>Suivi de l'exécution et la concrétisation des propositions de simplification</p>
		90	<p>L'exécution des programmes de généralisation de différents types des maisons de services 2021-2022 (maisons de services multidisciplinaires, maisons de services coopératives, maisons de services mobiles, maisons de services à guichet unique)</p> <p>Lancement de nouveaux types de maisons de services (maisons de services numérique, maisons de services municipaux)</p> <p>Amélioration et perfectionnement des compétences des maisons de services pour qu'elles puissent décrocher le label Marhaba pour la qualité de réception.</p> <p>Instauration d'un cadre réglementaire et institutionnel pour superviser le projet des maisons de services administratifs.</p>		

	Objectifs 6-3 : Développement de l'administration électronique et l'instauration du gouvernement ouvert	220	<p>Adresser des correspondances aux ministères afin de mettre à la disposition de l'unité d'administration électronique ; des services transactionnels intégrés, l'actualisation de la liste des services administratifs et ce pour publier les données sur le portail gouvernemental</p> <p>Inciter les ministères à actualiser la liste des services en ligne disponible sur le portail gouvernemental</p>	500	
		30%	<p>Suivi du taux de réponses des ministères à travers l'élaboration des tableaux de suivi de feedback des ministères via le courrier électronique.</p>		<p>Inciter les ministères à répondre aux courriers électroniques dans des délais raisonnables</p>
		3300	<p>Recensement des données publiques</p> <p>Publication des données ouvertes sur les portails de la Open Data</p>		

C- Cadre de dépense à moyen terme 2022- 2024

Tableau 8 : Cadre de dépense à moyen terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)

Libellé	Réalisation 2022	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	1059	1190	1991		
Dépenses de fonctionnement	0	0	0		
Dépenses d'intervention	62	130	130		
Dépenses d'investissement	0	0	0		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	1121	1000	2121		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	1120	1000	2121		

Programme 6: pilotage et appui

Responsable du programme: Madame Ilhem Chaari épouse Seti

Date de nomination : 30 octobre 2020

1. Stratégie du programme pilotage et appui

Le programme pilotage et appui est chargé de soutenir les cinq programmes qui font partie de la mission de la présidence du gouvernement.

Le plan d'action du programme est basé sur:

- L'amélioration du taux d'encadrement à travers le recrutement des cadres administratifs, des ingénieurs et des techniciens,
- Le renforcement de la formation des cadres et des agents d'appui du ministère dans divers domaines de la modernisation de la gestion pour accroître le rendement du travail administratif et améliorer sa qualité.

En outre, ce programme soutient les efforts de l'État qui visent à:

- Rationaliser les dépenses à travers la maîtrise de la consommation et la promotion de l'usage des technologies de l'information, le développement et la généralisation des réseaux informatiques,
- Assurer également le travail de toutes les structures relevant de ce programme chargées à effectuer des missions spécifiques.

Par ailleurs, ce programme assure également, à travers son rôle de pilotage, administratif et financier:

- La coordination entre les différents services administratifs, techniques et les structures de l'administration,
- La préparation du budget du ministère et la supervision financière des établissements publics sous sa tutelle,
- Le développement et la rationalisation de la gestion administrative des équipements et moyens et la garantie de la qualité des prestations administratives.

Le programme pilotage et appui comprend deux sous-programme qui veillent à mettre en œuvre un ensemble d'activité permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Ces sous-programmes sont :

- **Sous-programme 1: Pilotage**
 - **Sous-programme 2: Appui**
-

Graphique 5: Cartographie du Programme pilotage et appui

Intervenants au niveau central	Opérateurs publics
Le Secrétariat général du gouvernement Le Cabinet La direction générale des services communs L'archive nationale Le centre de documentation national	Beit Al Hikma

2- Objectifs et indicateurs de performance :

2-3 Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Le cadre de performance du programme est présenté comme suit :

2.1. Objectifs stratégique du programme et évolution des indicateurs de performance

Le programme pilotage et appui est chargé d'appuyer les cinq programmes relevant de la mission de la présidence du gouvernement.

Pour accomplir ses fonctions, les objectifs stratégiques fixés sont les suivants:

- Améliorer la gestion des ressources humaines,
- Rationaliser la gestion des moyens et des équipements,
- Assurer la numérisation de l'administration

La présidence du gouvernement veille à réaliser ces objectifs dans le cadre de son projet annuel de performance.

Objectif 4-1: Améliorer la gestion des ressources humaines

Présentation de l'objectif: L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.

Motifs de l'adoption des indicateurs:

Concernant l'indicateur «**l'amélioration du taux d'encadrement**», la réalisation de cet objectif dépend de l'évolution du taux d'encadrement qui vise à combler les postes vacants dans divers services à travers le redéploiement des cadres et le comblement des fonctions par la promotion, la progression ou nomination dans les emplois fonctionnels afin de mieux gérer les ressources humaines et d'accroître le taux d'encadrement.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-1: l'amélioration du taux d'encadrement	Pourcentage	62.4	67	70	75	80

Concernant l'indicateur «**Taux de formation**», la réalisation de cet objectif dépend de l'amélioration du taux des agents bénéficiant de la formation et de recyclage dans différentes spécialités pour améliorer la performance des agents.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-2: taux de formation	Pourcentage	56	55	60	65	70

Objectif 6-2: Améliorer la gestion des moyens et des équipements

Présentation de l'objectif: L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Indicateur: «**la consommation moyenne du carburant des voitures de service**», la réalisation de cet objectif dépend des mesures prises pour réduire la consommation du carburant des voitures de service, en adoptant la messagerie électronique et en effectuant les opérations de maintenance préventive nécessaires pour les différents moyens de transport, ainsi que par le retrait des anciennes voitures du parc.

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-1: la consommation moyenne du carburant des voitures de service	Pourcentage	8	8.6	7.8	7.5	7.3

Objectif 6-3: Assurer la numérisation de l'administration

Présentation de l'objectif: L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.

Motifs de l'adoption de ces indicateurs:

Indicateur : «**Taux d'exploitation du système de gestion électronique des correspondances (Elise)**», l'atteinte de cet objectif dépend de la généralisation de l'utilisation du système de gestion des correspondances afin de garantir un échange immatériel des correspondances entre les différents organismes publics (notamment les organismes internes de la Présidence du Gouvernement à cause des distances d'éloignement entre les bâtiments)

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-1: Taux de déploiement des systèmes de gestion électronique des correspondances (Elise)	Pourcentage	-----	70	72	75	77

La mise en place et l'optimisation du système des correspondances électroniques permettrait de concrétiser les objectifs suivants :

- Standardiser les processus de gestion des correspondances et des documents administratifs,
- Réduire les délais de réception des dossiers, garantissant ainsi une meilleure performance administrative
- Réduire les dépenses à travers la réduction de l'utilisation de papier,
- Doter les organismes publics utilisant le même système, d'un suivi exhaustif des documents entrant et sortant qui les concernent,
- Préparer les processus de traitement des correspondances administratives confidentielles et urgentes,
- Fournir une base de données unifiée à l'ensemble des acteurs concernés issus des différents ministères

2.2- Présentation des Activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de performance

Tableau 6 : les activités et les activités d'appui relatives au programme « pilotage et appui »

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2022	Activités	Prévisions des crédits des activités 2022	Leviers d'action
Pilotage et appui	Objectif 6-1 : Améliorer la gestion des ressources humaines	70%	<p>6-1-1-1 Assurer une meilleure répartition des agents entre les différents programmes opérationnels.</p> <p>6-1-1-2 Organiser les concours de promotion sur dossier ou examens.</p> <p>6-1-1-3 Suivre les dossiers administratifs des différents agents.</p>	42448	<p>Description fonctionnelle des différents postes et définition des besoins et des critères de ses acteurs</p> <p>Définition de la réduction ou de l'augmentation des taux d'encadrement dans les différents postes de travail</p>
		60%	<p>6-1-2-1 – Généraliser les sessions de formation sur l'ensemble des agents et d'assurer l'adéquation à leurs besoins.</p> <p>6-1-2-2 – Associer les services à la fixation des programmes de formation.</p> <p>6-1-2-3 - Conclure des contrats de partenariat avec les écoles et les centres spécialisés dans la formation</p>		<p>Diagnostiquer les besoins des services en matière de spécialités</p> <p>Actualisation des programmes de formation à la lumière des nouveautés et au rythme des nouvelles technologies</p>

	<p>Objectif 6-2 : améliorer la gestion des moyens et des équipements</p>	<p>7.8</p>	<p>6-2-1-1 Répartition des dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement entre les différents programmes opérationnels.</p> <p>6-2-1-2 Suivre les carnets de voitures et vérifier les kilomètres parcourus. 6-2-1-3 Suivre les relevés de carburant et émission des bons de carburant, et leurs distributions.</p>		<p>Formation des chauffeurs dans le domaine de la maintenance préventive</p> <p>Renouveler la flotte de transport et le retrait des moyens de transport qui répondent aux normes en la matière</p> <p>Installer le système de contrôle GPS</p> <p>Utiliser le système de correspondance électronique pour réduire l'utilisation des moyens de transport</p>
	<p>Objectifs 6-3 : Numérisation de l'administration</p>		<p>6-3-1-1 Standardiser les processus de gestion des correspondances et des documents administratifs.</p> <p>6-3-1-2 : Réduire les délais de réception des dossiers, garantissant ainsi une meilleure performance administrative</p> <p>6-3-1-3 : Doter les organismes publics utilisant le même système, d'un suivi exhaustif des documents entrant et sortant qui les concernent.</p>		<p>Accompagnement des usagers du système et la mise à leur disposition de l'expertise nécessaire en cas de besoin</p> <p>La numérisation de l'administration et l'appui au développement des tâches administratives</p> <p>Développement des systèmes informatique</p>

3 - Cadre de dépense à moyen terme 2022- 2024

**Tableau 8 : Cadre de dépense à moyen terme (2022-2024)
Répartition selon la nature de dépense (crédits de paiement)**

Libellé	Réalisation 2020	2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Prévisions 2024
Dépenses de rémunération	27496	26790	27243		
Dépenses de fonctionnement	9745	9293	9896		
Dépenses d'interventions	21814	20396	20202		
Dépenses d'investissement	1354	2628	4650		
Dépenses des opérations financières	0	0	0		
Total général sans prise en compte des ressources propres des établissements	60409	59107	61991		
Total général avec prise en compte des ressources propres des établissements	60711	59437	62366		

2-3 Contribution des opérateurs publics :

Tableau 7 : contribution des opérateurs publics à la performance du programme et crédits affectés

Opérateurs publics	Activités et projets qui seront réalisés dans le cadre de la concrétisation des politiques publiques	Crédits transférés au titre de l'année 2022
Beit Al Hikma	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la culture tunisienne dans différents domaines • Elaboration des dictionnaires et des encyclopédies et traduction des ouvrages • Encourager la créativité et publier des ouvrages à caractère scientifique, littéraire et artistique 	2.505

Fiches indicateurs de performance

**Indicateurs de performance du programme 1:
Tutelle**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	1.1.1
Intitulé	Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la production et la publication des informations
Définition de l'indicateur	<p>Cet indicateur vise à améliorer le rendement du registre national des entreprises, de booster les acteurs économiques à s'inscrire dans le registre et ce en les incitant à actualiser leurs données annuellement afin que ces informations et données juridiques et financières reflètent la réalité de l'établissement.</p> <p>De même ce programme veille à ce que ces données aident dans la prise de décision des structures de l'État, des institutions financières, des justiciables, des investisseurs étrangers et des organismes internationaux et représente un outil efficace pour réduire les risques, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.</p>
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Registre national des entreprises

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des inscrits
--	---------------------

Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information du registre national des entreprises
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Le responsable de l'indicateur	Mr Nabil Ajroud

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

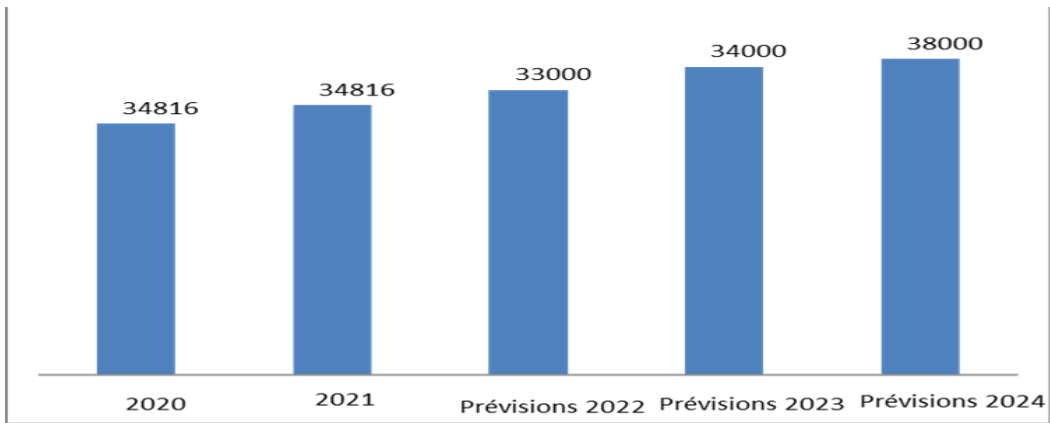
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises	Nombre	34816	34816	33000	34000	38000

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur ▪

Sensibiliser les personnes concernées à l'importance du système sur l'économie nationale.

- Rassurer tout le monde sur la confidentialité de leurs informations.
- Mise en réseau des bases de données.

4- Limites de l'indicateur

- Un établissement nouveau, raison pour laquelle il travaille sur l'expansion régionale à travers la création des filiales au niveau des régions pour rapprocher ses services.
 - l'établissement compte sur ses ressources propres limitées.
 - La non-réactivité de certains acteurs économiques (notamment les travailleurs indépendants) malgré la réassurance constante de la confidentialité de leurs données.
 - Ne pas prévoir des sanctions répressives, malgré l'obligation de s'inscrire au registre.
-

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	1.2.1
Intitulé	Evolution du nombre des partenaires du secteur privé
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gouvernance des établissements et entreprises publics
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à suivre la gouvernance des établissements et entreprises publics, après avoir été classé conformément à la stratégie nationale inscrite dans le rapport de synthèse sur la réforme et la gouvernance des établissements et entreprises publics (mai 2018).
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Direction générale de suivi de la productivité des établissements publics

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte des données auprès des structures administratives qui supervisent le suivi des établissements et entreprises publics.
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Le responsable de l'indicateur

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

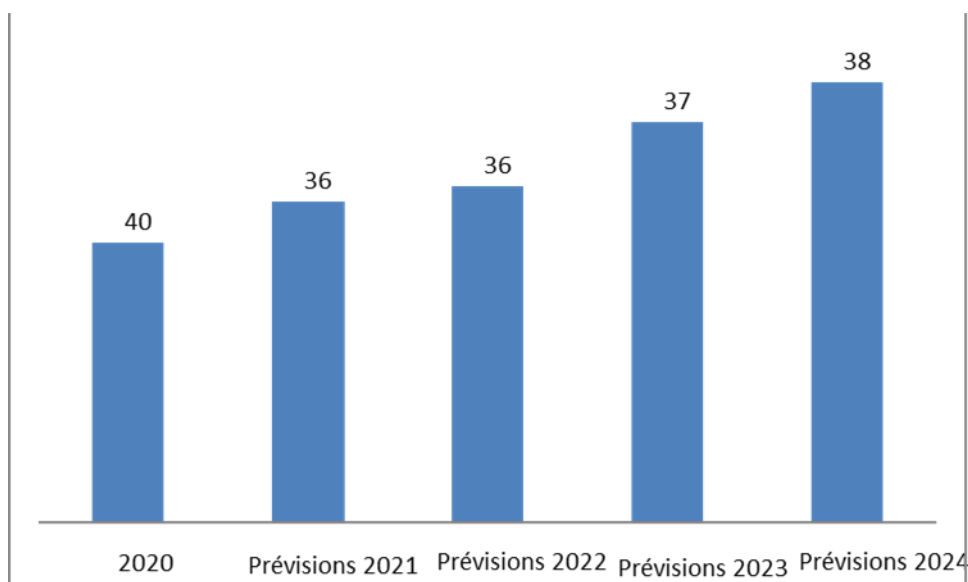
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Evolution du nombre des partenaires du secteur privé	Nombre	40	36	36	37	38

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

Evolution du nombre des partenaires du secteur privé



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Auditer la situation des établissements et entreprises publics.
- Opérationnaliser le rôle des conseils d'administration.

- Opérationnaliser le rôle des représentants de l'autorité de la tutelle.
- Accélérer la publication des offres de partenariat.

4- Limites de l'indicateur

La difficulté de trouver des partenaires sérieux ou capables d'apporter un ajout aux établissements et entreprises publics ce qui empêche parfois d'apprécier l'effort consenti à cet effet.

**Indicateurs de performance du programme 2:
Contrôle**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.1.1
Intitulé	Nombre des missions de contrôle réalisé
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	le renforcement de l'intervention des organes de contrôle dans les actes de gestion
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à doter les organismes publics des moyens et des outils de travail nécessaires pour accomplir leurs missions de contrôle des actes de gestion administratifs et financiers réalisés par les administrations, établissements et entreprises publics et ce , afin de garantir la transparence et la rationalisation de l'exploitation des fonds publics pour la concrétisation des objectifs et des politiques publiques de l'Etat
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des structures administratives concernées
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Valeur cible de l'indicateur	230 en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saiid épouse Neji

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Nombre des missions de contrôle réalisé	Nombre	120	150	170	200	230

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Limites de l'indicateur

Le manque des ressources matérielles et humaines adéquates rend cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.1.2
Intitulé	Degré de Respect des délais de publication des rapports
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	le renforcement de l'intervention des organes de contrôle dans les actes de gestion
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer les délais des missions de contrôle par rapport aux actes de gestion des fonds publics
Type de l'indicateur	Résultat- Qualité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des rapports publiés dans les délais/ nombre total des rapports de contrôle
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre des rapports publiés dans les délais Nombre total des rapports de contrôle
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les unités opérationnelles du programme Contrôle : données à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année

Valeur cible de l'indicateur	60% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saïd épouse Neji

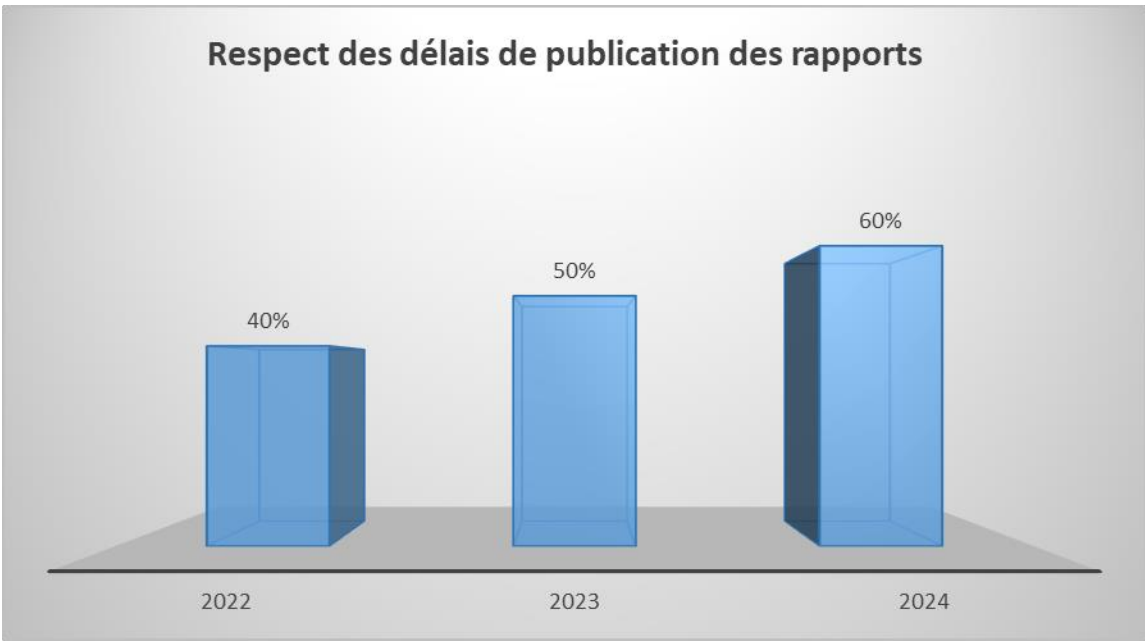
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Degré de Respect des délais de publication des rapports	Pourcentage	----	-----	40%	50%	60%

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.1.3
Intitulé	Taux des recommandations exécutées
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	le renforcement de l'intervention des organes de contrôle dans les actes de gestion
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à inciter l'administration à mettre en place les recommandations des organes de contrôle
Type de l'indicateur	Résultat- Qualité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre de recommandations exécutées/ nombre total des recommandations dans le rapport publié
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des unités opérationnelles du programme Contrôle : données à caractère administratif
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Unités opérationnelles du programme Contrôle Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année

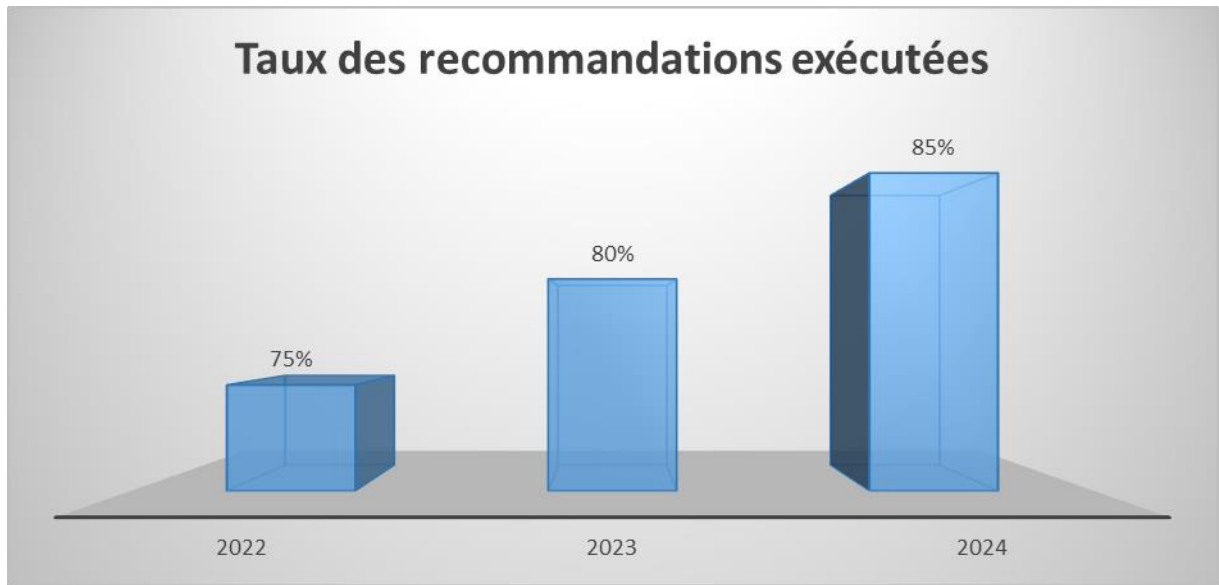
Valeur cible de l'indicateur	85% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saïd épouse Neji

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations	2021	Prévisions		
		2020		2022	2023	2024
Nombre des recommandations exécutées	Pourcentage %	----	----	75%	80%	85%

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur Graphique de l'évolution de l'indicateur



5- Limites de l'indicateur

Certains organismes publics sont involontairement incapables d'exécuter les recommandations

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.2.1
Intitulé	Taux de contrôleurs ayant bénéficiés de formations certifiantes
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développement du système de contrôle conformément aux standards internationaux
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à développer le système de contrôle et améliorer les compétences des contrôleurs
Type de l'indicateur	résultat - Qualité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre de contrôleurs ayant bénéficiés de formations certifiantes/ nombre total des contrôleurs
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Unités opérationnelles du programme Contrôle : données à caractère administratif
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des unités opérationnelles
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Valeur cible de l'indicateur	20% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saïd épouse Neji

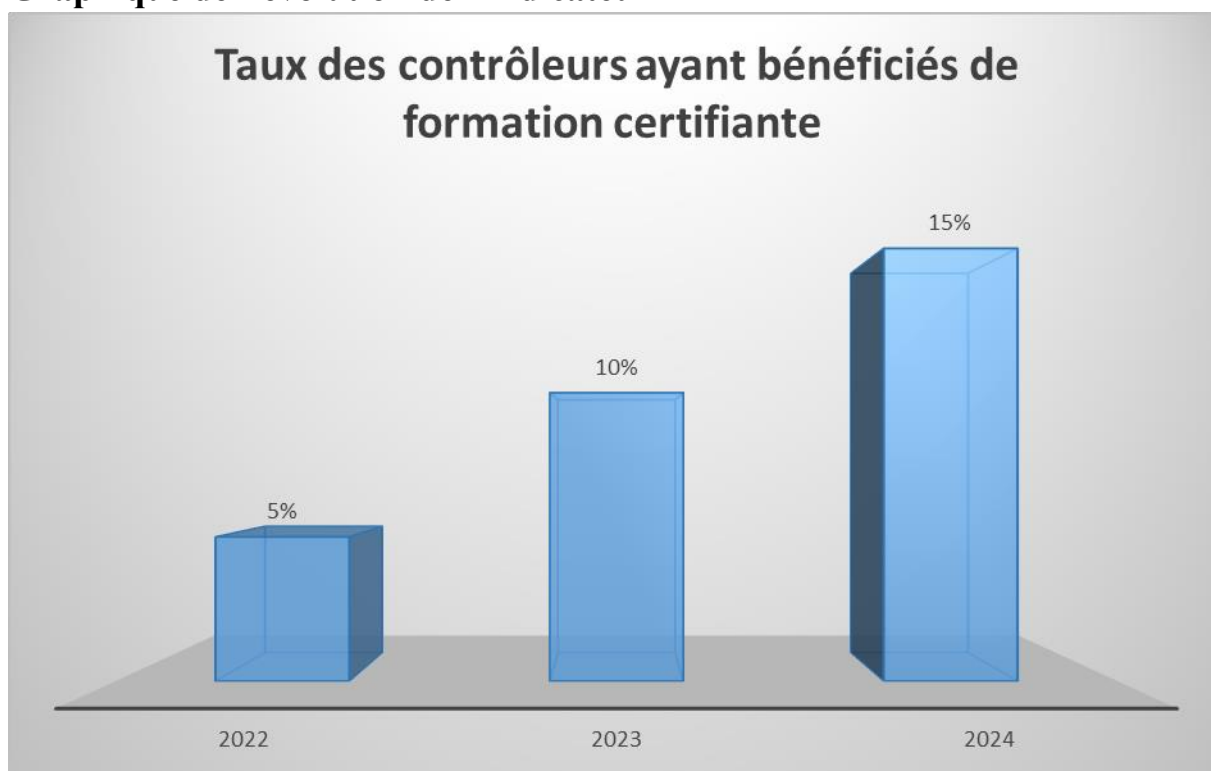
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.2.1 : Taux de contrôleurs ayant bénéficiés formation certifiante	Pourcentage	-----	-----	5%	10%	15%

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Limites de l'indicateur

Le manque de moyens matériels pour pouvoir organiser les sessions de formations certifiantes destinées aux contrôleurs

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.2.2
Intitulé	Taux de conformité des missions de contrôle aux standards internationaux
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développement du système de contrôle conformément aux standards internationaux
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à appuyer l'ouverture de l'activité de contrôle sur le plan international à travers l'incitation des organes de contrôle à adopter les normes internationales dans leurs missions de contrôle
Type de l'indicateur	résultat – Qualité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre de missions conformes aux normes internationales/ nombre total des missions
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Unités opérationnelles du programme Contrôle : données à caractère administratif
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des unités opérationnelles
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	

Fiche indicateur

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Valeur cible de l'indicateur	35% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saiid épouse Neji

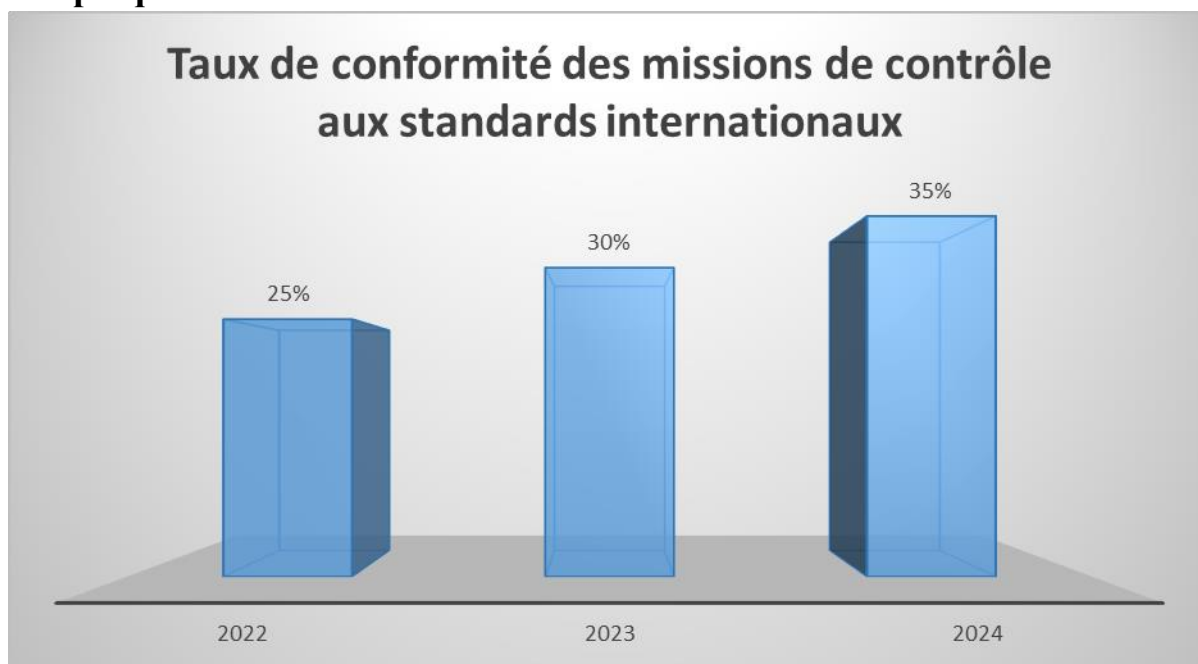
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

3- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Taux de conformité des missions de contrôle aux standards internationaux	Pourcentage	-----	-----	25%	30%	35%

4- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Limites de l'indicateur Les contrôleurs n'ont pas bénéficié des formations ni des moyens nécessaires pour pouvoir adopter les standards internationaux dans les missions de contrôle.

Code de l'indicateur	2.3.1
Intitulé	Moyenne des délais de jugement des affaires
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Promouvoir le service judiciaire administratif
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer la relation entre les justiciables et le service public à travers la réduction des délais de jugement des affaires devant le tribunal administratif en phase de première instance, la cours d'appel et la cours de cassation
Type de l'indicateur	Efficacité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	La durée totale des affaires qui ont été jugées/ nombre total des affaires jugées
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de l'unité opérationnelle concernées : tribunal administratif
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Unités opérationnelles du programme Contrôle : tribunal administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Valeur cible de l'indicateur	Une année en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saiid épouse Neji

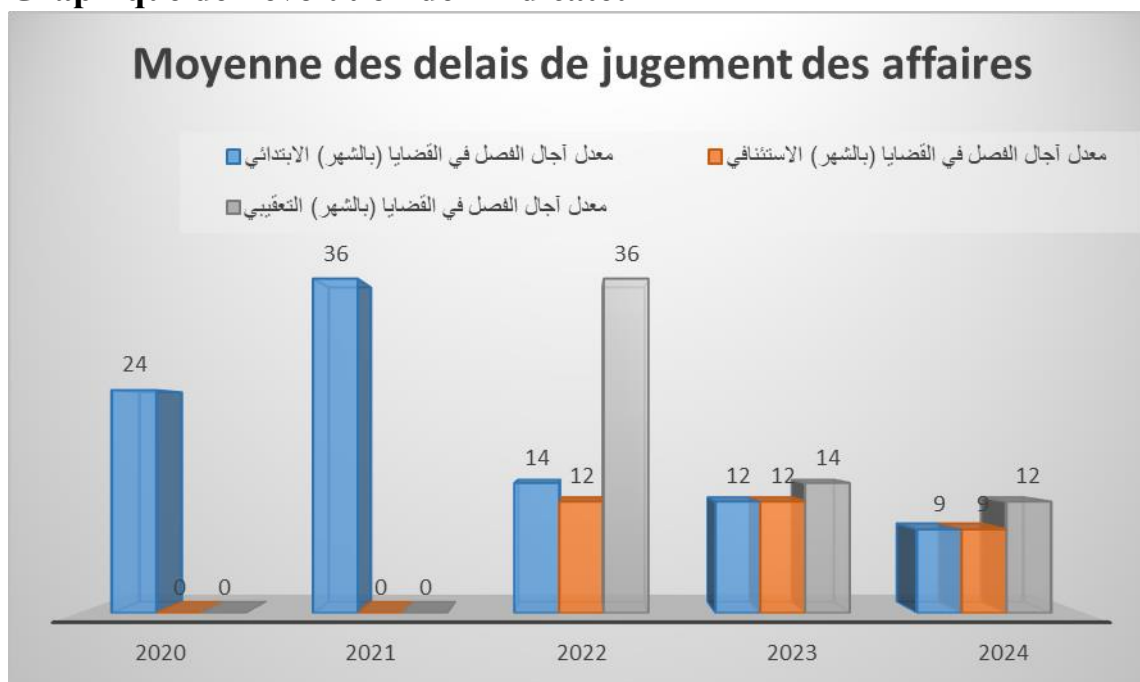
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

5- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	phase	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
					2022	2023	2024
Indicateur 2.3.1 : moyenne des délais de jugement des affaires	Moyenne	Première instance	2ans	18 mois	2 ans	18 mois	18 mois
		Court d'appel	-----	-----	Entre 10 et 12 mois	Entre 9 et 12 mois	9 mois
		Court de cassation	-----	-----	18 mois	14 mois	12 mois

6- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



Fiche indicateur

Dans ce graphique, le zéro signifie qu'en 2020 et 2021 les données sur les affaires jugées par la cours d'appel et la cours de cassation ne sont pas utilisées. On s'est contenté des affaires jugées par la cours de première instance.

3- Limites de l'indicateur

Le manque de ressources humaines et financières nécessaires ce qui est de nature à freiner le processus de réduction des délais de jugement des affaires.

Code de l'indicateur	2.3.2
Intitulé	Taux des textes examinés en moins de deux mois
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Promouvoir le service judiciaire administratif
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à inciter le tribunal administratif à se conformer au délai de deux mois pour l'examen des projets de textes juridiques
Type de l'indicateur	Efficacité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des textes juridiques examinés dans un délai de deux mois/ nombre total des textes examinés en une année
Unité de l'indicateur	Pourcentage %

Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de l' unité opérationnelle concernées : tribunal administratif
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Unités opérationnelles du programme Contrôle : tribunal administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Valeur cible de l'indicateur	90% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther Saiid épouse Neji

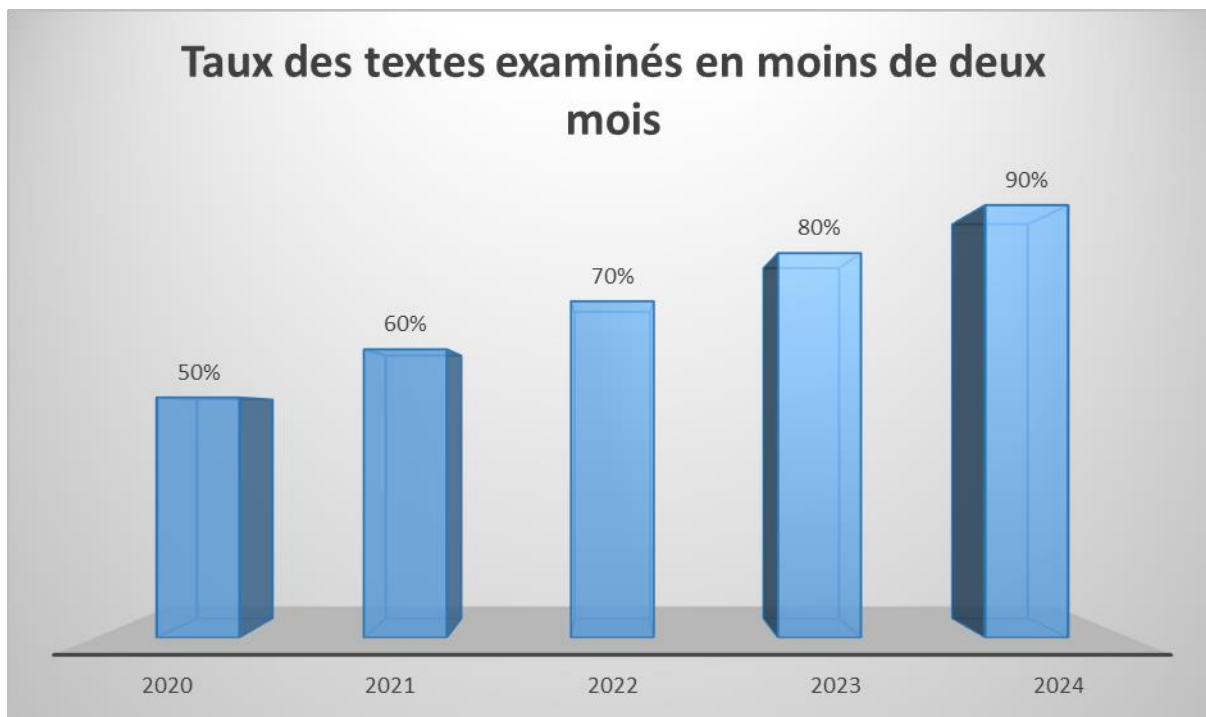
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

7- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 2.3.2 : Ta des textes examinés moins de deux mois	Pourcentage	50%	60%	70%	80%	90%

8- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Limites de l'indicateur

Le manque de ressources humaines et financières

Indicateurs de performance

Information, formation et communication

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	3.1.1
Intitulé	Evolution des ressources propres
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à réduire le taux de déficit des établissements publics dans le secteur des médias et de la communication et à mobiliser les ressources nécessaires et suffisantes pour leur bon fonctionnement.
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Toutes les structures de la présidence du gouvernement

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des établissements publics dans le secteur des médias et de la communication
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de chaque année
Le responsable de l'indicateur	Mr Amine Ben Amor

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 3-1-1: évolution des ressources propres	pourcentage	-27%	- 12%	1,35%	1,7%	2%

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur Graphique de l'évolution de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Améliorer la qualité du contenu médiatique.
- Appui à la production audiovisuelle.
- Améliorer la rentabilité sur la publicité et le sponsoring.
- Améliorer les taux d'écoute et d'audience

4- Limites de l'indicateur

- La concurrence accrue des établissements privés opérants dans le secteur.
 - Le volume de la masse salariale et les dépenses de fonctionnement.
-

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	3.1.2
Intitulé	Nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Faciliter l'accès aux informations relatives aux activités du gouvernement
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à garantir que les citoyens soient informés de l'action gouvernementale et de la performance du gouvernement
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des structures de la présidence du gouvernement qui assurent le suivi et l'actualisation des plateformes électroniques de la présidence du gouvernement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de l'année
Le responsable de l'indicateur	Mr Amine Ben Amor

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 3-2-1: Nombre de visiteurs du portail de la Présidence du Gouvernement	Nombre	283000	285000	290000	295000	295000

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mettre à jour régulièrement des données, suivre l'actualité et les introduire de manière instantanée sur le site.
- Améliorer et diversifier les informations et les statistiques.
- Simplifier l'accès aux sites officiels de la présidence du gouvernement.

4- Limites de l'indicateur

Les résultats peuvent ne pas être à la hauteur des attentes par rapport à l'objectif souhaité, ce malgré les efforts déployés par l'administration de mise à jour quotidienne , de suivi des actualités et de leurs introduction d'une manière instantanée sur le site officiel. Tout ceci est due à la diversité et à l'évolution de la scène outre la facilité d'obtenir des informations, notamment via les réseaux sociaux

Indicateurs de performance du programme 6

Pilotage et appui

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.1.1
Intitulé	Taux d'encadrement
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des ressources humaines
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer le taux d'encadrement à travers l'encouragement des mutations et des détachements.
Type de l'indicateur	Efficacité socio-économique
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	$(\text{Nombre des agents appartenant à la catégorie A2 et A1} / \text{nombre total des agents}) \times 100$
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des affaires administratives
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de l'année

Valeur cible de l'indicateur ¹	80% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Directeur des affaires administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

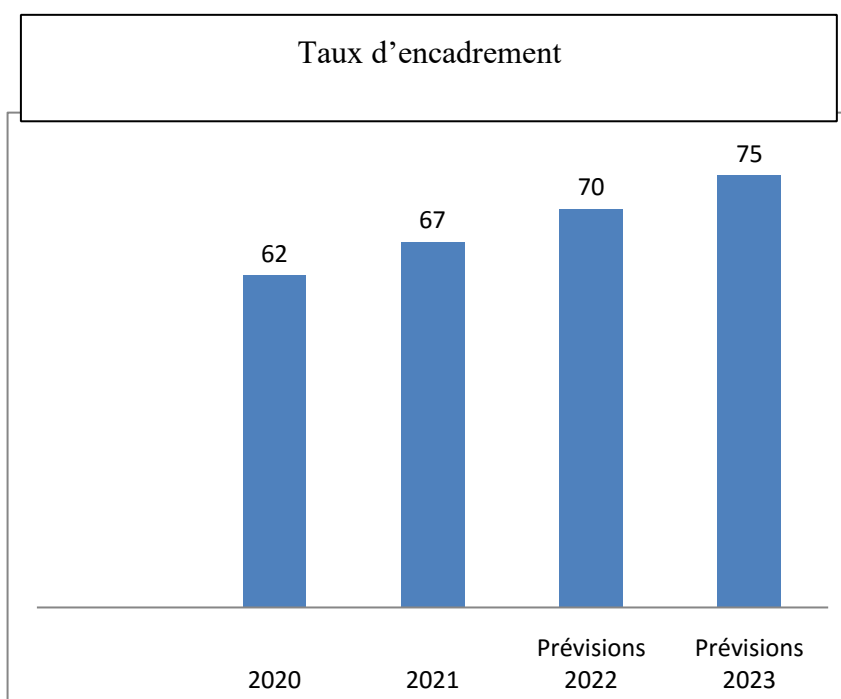
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-1: l'amélioration du taux d'encadrement	Pourcentage	62.4	67	70	75	80

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

-Améliorer le taux d'encadrement.

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

▪ Mutation, détachement, redéploiement, promotion et insertion.

5- Limites de l'indicateur

¹ Le chef de programme s'engage à atteindre la valeur cible à moyen terme (trois ans) ou à long terme ceci dépend de l'orientation générale du programme, le plan quinquennal...) en citant l'année de réalisation de la valeur indiquée.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.1.2
Intitulé	Taux de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des ressources humaines
Définition de l'indicateur	L'adoption de cet indicateur permet d'évaluer la capacité de l'administration à former ses agents, en tenant compte des ressources financières allouées à cet effet, et de veiller à améliorer ce taux d'une année à une autre, ce qui impactera positivement la performance des agents et les incitera à donner plus et à persévérer.
Type de l'indicateur	Efficacité socio-économique
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des agents bénéficiant des sessions de formation / nombre total des agents) x 100
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre des agents bénéficiant des sessions de formation
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des affaires administratives
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de l'année
Valeur cible	70%
Le responsable de l'indicateur	Directeur des affaires administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-2: taux de formation	Pourcentage	56	55	60	65	70

2-
3-
4-
5-

6- des résultats et des prévisions de l'indicateur

Le suivi de cet indicateur permet de :

- Améliorer le taux de participation des agents dans les sessions de formation.
- Assurer les ressources financières nécessaires pour la concrétisation du programme de formation

7- Graphique de l'évolution de l'indicateur

8- Limites de l'indicateur

Cet indicateur n'inclut pas la formation continue dans les écoles de formation homologuées.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.2.1
Intitulé	Rationalisation de consommation de carburant des voitures de service
Date de l'actualisation de l'indicateur	

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des moyens et des matériaux
Définition de l'indicateur	Consommation moyenne de carburant des voitures de service par rapport aux kilomètres parcourus
Type de l'indicateur	résultat
Nature de l'indicateur	Efficienc
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	$(\text{Quantité de carburant consommé} / \text{nombre des kilomètres parcourus}) \times 100$
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Quantité de carburant consommé Nombre des kilomètres parcourus
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des services généraux et du bâtiment

Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de L'indicateur	Fin de chaque année
Valeur cible	Rationaliser la consommation du carburant de 8,3%
Le responsable de l'indicateur	Directeur général des services généraux et du bâtiment

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-1: la consommation moyenne du carburant des voitures de service	Pourcentage	8	8.6	7.8	7.5	7.3

2- Graphique de l'évolution de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

*Suivre la consommation de carburant pour toutes les voitures administratives et installer le système GPS.

4- Limites de l'indicateur

* L'indicateur ne reflète pas les écarts de consommation de carburant due à la différence de type et d'âge de chaque voiture.

Fiche indicateur: Taux de déploiement des systèmes d'information

Code de l'indicateur	9.3.1
Intitulé	Taux d'exploitation du système de gestion électronique des correspondances (Elise)
Date de l'actualisation de l'indicateur	

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Assurer la numérisation de l'administration
Définition de l'indicateur	Permettre l'exploitation du système de gestion électronique des correspondances (Elise)
Type de l'indicateur	produit
Nature de l'indicateur	Efficacité socio-économique
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	$(\text{Nombre des usagers permanents} / \text{nombre des agents dont le système est installé sur leurs postes}) \times 100$
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre des PC
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Données à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Le premier trimestre de chaque année

Valeur cible	85% en 2024
Le responsable de l'indicateur	Directeur des affaires administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-1: Taux de déploiement des systèmes de gestion électronique des correspondances (Elise)	Pourcentage	-----	70	72	75	77

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Conformément à la circulaire N 4/2018 datée le 22/01/2018 relative au système national de gestion électronique des correspondances, le système doit être opérationnel pour assurer et faciliter l'échange immatériel des correspondances entre les différents organismes administratifs

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

**Indicateurs de performance du programme 5:
Gestion dans le secteur public**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.1.1
Intitulé	Nombre des procédures et textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation de la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Amélioration et rationalisation de la gestion des ressources humaines de l'administration
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à valoriser le rendement dans le secteur de la fonction publique
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina
---------------------------------------	----------------------------------

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-1: Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisé dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines	Nombre	----	60	70	80	90

2-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Rationalisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique
- Mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines

3-Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.1.2
Intitulé	Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation de la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Amélioration et rationalisation de la gestion des ressources humaines de l'administration
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à fournir aux agents des formations et des stages qui répondent à leurs besoins professionnels
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina
---------------------------------------	----------------------------------

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-2: taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines	pourcentage	----	65	67	70	75

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur Graphique de l'évolution de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Instaurer un système pour la haute fonction publique
- Améliorer la gestion des ressources humain
- Redéployer les fonctionnaires et encourager leur mobilité.
- Limiter le sureffectif des agents et alléger la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.1
Intitulé	Nombre des agents bénéficiant au moins d'une session de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation de la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	L'objectif de cet indicateur vise à
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-2: nombre des agents bénéficiant d'au moins une session de formation	Nombre	----	1200	1500	1600	1800

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Introduire des réformes sur le système de formation.
- Adopter une gestion basée sur les compétences.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.2
Intitulé	Taux des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation de la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-2-2: taux des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local	pourcentage	----	35	36	40	42

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Elaborer des programmes à caractère horizontal à l'échelle national et rapprocher les services de formation au niveau des régions.
- Exécuter le plan de formation annuel du ministère.

5. Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.3
Intitulé	Taux de participation des femmes dans les sessions de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à mettre en place un système statistique basé sur l'approche genre
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 5-1-2: taux de participation des femmes aux sessions de formation	pourcentage	----	35	37	40	50

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Exécuter les programmes nationaux de formation.
- Lier la promotion à la performance et développer les mécanismes pour cela, tout en reconsidérant la formation.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.3.1
Intitulé	Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise la gouvernance des ressources humaines dans les établissements et des entreprises publics
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	
Indicateur 5-1-2: taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement	pourcentage	----	50	55	60	65

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Adoption du document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- Consacrer les principes de spécialisation et ne pas cumuler les missions contradictoires, introduire des fonctions de contrôle, d'audit, de gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes.
- Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et les entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances.
- Mettre en place un référentiel métier.
- Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de gestion de l'établissement comme critère important dans la base des éléments de rémunération.
- Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement.
- Réviser le statut général des agents des établissements et des entreprises publiques.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

**Indicateurs de performance du programme 5:
Modernisation des prestations administratives**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.1.1
Intitulé	Le taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à évaluer le degré d'interactivité des ministères au sujet des observations de l'équipe de citoyen superviseur à travers la mise en place des mesures correctives nécessaires pour remédier aux insuffisances observées.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	$(\text{Nombre de réponses} / \text{le nombre total des correspondances adressées aux ministères concernant les observations de l'équipe de citoyen superviseur}) \times 100$
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les réponses reçues de la part des ministères concernés par les observations de l'équipe du citoyen superviseur
Mode de collecte des données Pour le calcul de l'indicateur	Exploitation des données disponible sur la plateforme informatique de l'équipe de citoyen superviseur
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les ministères concernés

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Directeur général de la direction de la qualité des prestations administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-1: Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur	pourcentage	40	65	70	75	80

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Adresser des correspondances d'une manière périodique en version numérique aux organismes et services concernés par les observations de l'équipe de citoyen superviseur.
- Suivre le taux de réponse des ministères en préparant des tableaux de suivi des correspondances qui ont été ignorées, inviter les ministères à répondre dans des délais raisonnables et les inciter à prendre en considération les observations et les recommandations.
- Suivre instantanément les réponses reçues des ministères concernés
- Organiser des réunions de sensibilisation avec les organismes concernés pour les inviter à interagir positivement en mettant en place les mesures correctives afin de remédier aux insuffisances enregistrées.
- Diffuser un questionnaire numérique aux coordinateurs des ministères et organismes concernés afin de connaître leurs degrés de satisfaction au sujet des observations qui les concernent et présenter leurs propositions dans l'objectif de renforcer la collaboration entre les différents intervenants.

4- Limites de l'indicateur

L'absence de mécanismes garantissant une réaction positive des ministères au sujet des recommandations de l'équipe de citoyen superviseur

Cet indicateur ne reflète pas le degré d'implication des ministères dans la mise en place des mesures correctives sachant qu'il est difficile de calculer le taux de réponses des ministères tant que leurs données et informations présentées ne sont pas pertinentes et ne servent pas à calculer le taux réalisés.

.

Code de l'indicateur	6.1.2
Intitulé	Taux de couverture des régions
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer la performance de l'équipe du citoyen superviseur par l'élargissement de son intervention dans les régions internes
Type de l'indicateur	Activité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Le nombre de gouvernorats visités par l'équipe de citoyens superviseur/ le nombre de gouvernorats tunisiens
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les dossiers des citoyens superviseurs selon les gouvernorats
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Exploitation des données disponible sur la plateforme informatique de l'équipe de citoyen superviseur
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les rapports de l'équipe de citoyen superviseur
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de chaque année
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général chargé de la direction de la qualité des prestations administratives et le cadre chargé de la programmation

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-1-2: Taux de couverture des régions	pourcentage	71	75	80	90	100

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Recruter plus de citoyens superviseurs, en particulier au niveau régional, et développer le contenu de la formation à leurs profits
- Programmer davantage des missions et des visites de terrain de l'équipe du citoyen superviseur au niveau régional.

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.1.3
Intitulé	Le nombre des services visités
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à augmenter le nombre des services visités annuellement et améliorer le taux de représentativité de ces services
Type de l'indicateur	Activité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Le nombre total des services visités annuellement
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	La plateforme informatique de l'équipe citoyen superviseur
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Système informatique de suivi de performance, fiches, questionnaire...
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Rapports de l'équipe de citoyen superviseur
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin du mois de janvier de chaque année

Le responsable de l'indicateur	Un cadre chargé de la programmation
---------------------------------------	-------------------------------------

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-1-3: Nombre des services visités	Nombre	2683	2800	3000	3100	3200

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mettre à jour le système informatique afin de mieux programmer des visites en ajoutant des nouveaux services
- Recruter plus des citoyens superviseurs

4- Limites de l'indicateur

- Des ressources financières limitées qui ne permettent pas le recrutement d'un nombre supplémentaire de citoyens superviseurs
- La partie du système informatique relative à la programmation n'est pas encore exploitable

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.2.1
Intitulé	Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer la qualité des services d'accueil dans l'administration publique
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de l'INNORPI
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Le directeur général de la réforme et perspectives administratives
---------------------------------------	--

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-2-1: Nombre des services ayant obtenu le label de qualité d'accueil "Marhaba"	Nombre	10	20	20	20	20

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Exécuter un plan d'action pour réhabiliter les espaces d'accueil au niveau des services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et critères mentionnés au niveau du label "Marhaba".
 - Mettre en place un programme de formation sur la qualité d'accueil dans les services publics, incluant le label "Marhaba" ainsi que les chartes de qualité.
 - Consacrer l'outil «charte du citoyen» et la généraliser auprès des structures publiques.

5- Limites de l'indicateur

Les organismes publics ne sont pas suffisamment impliqués vue le manque de ressources matérielles et l'absence d'un plan de communication pour présenter le nouveau label.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.2.2
Intitulé	Taux des processus administratifs supprimés ou simples
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à simplifier les procédures administratives au profit des usagers de l'administration.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des réformes et perspectives administratives
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Le directeur général des reformes et prospectives administratives
---------------------------------------	---

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-2-2: Nombre des processus administratifs supprimés ou simplifiés	Pourcentage	-----	-----	15	15	15

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- La mise en place du cadre réglementaire du projet
- Le recensement des procédures obligatoires aux usagers de l'administration
- L'évaluation des procédures administratives réalisée par les services administratifs
- Organisation d'une consultation publique au sujet des procédures administratives
- Définition des propositions de suppression et de simplification

5- Limites de l'indicateur

- Un avancement relativement lent du projet
- Une faible interactivité des ministères

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.2.3
Intitulé	Nombre de documents devenus objet d'échange électronique
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à simplifier les procédures administratives au profit des entreprises économiques et des investisseurs pour ne plus leurs exiger des documents ou des données ou des informations disponibles chez les organismes publics
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général des réformes et perspectives administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-2-3: Nombre de documents devenus objet d'échange électronique	Nombre	-----	65	40	40	40

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Définir la liste des documents administratifs qui serait objet d'échange électronique entre les ministères
- soumettre la liste ouverte au comité de suivi et de coordination des mécanismes de simplification des procédures administratives au profit des investisseurs et entreprises économiques pour avis
- publication des décisions ministérielles relatives à la définition de la liste des documents, des informations et des données qui seraient objet d'échange électronique entre les organismes publics

5- Limites de l'indicateur

Les systèmes informatiques d'échange électronique de documents dans les organismes publics ne sont pas opérationnels.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.2.4
Intitulé	Nombre des processus administratifs révisés
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à adapter, développer et simplifier les processus administratifs pour répondre à la demande de ses usagers
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général des réformes et perspectives administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-4: Nombre des processus administratifs révisés	Nombre	7	4	7	7	7

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- La simplification des procédures administratives adressées au citoyen selon l'approche « cycle de la vie » à travers la reconstitution des processus administratifs prioritaires du point de vu des citoyens et des entreprises. La présentation des propositions pour sa restructuration dans le cadre d'une approche participative.
- Suivi de l'exécution et de la concrétisation des propositions de simplification.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.2.5
Intitulé	Le nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives

Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à rapprocher les prestations administratives prioritaires de leurs utilisateurs
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général des réformes et perspectives administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-2-5: Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types	Nombre	51	70	90	106	120

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Évaluer la performance et la stratégie de travail des maisons des services déjà créés.
- Créer des nouvelles maisons des services qui répondent aux exigences de la qualité

4- Limites de l'indicateur

5- Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

6- Absence d'une structure administrative chargée de ce projet

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.3.1
Intitulé	Nombre des services en ligne transactionnels et intégrés
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développement de l'administration électronique et l'instauration du gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à suivi de l'évolution des services en ligne transactionnels et inclusifs des ministères,
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des services transactionnels et intégrés en ligne développés
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les réponses parvenues des ministères concernés et l'actualisation des services dans le portail du gouvernement
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information à travers les correspondances des ministères et le portail gouvernemental
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Les ministères concernés

Date de disponibilité de l'indicateur	Instantané sur le portail du gouvernement
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général de l'unité de l'administration électronique

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-3-1: Nombre des services en ligne transactionnels et intégrés	Nombre	207	220	230	240	250

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Envoyer des lettres aux ministères afin de soumettre à l'unité de l'administration électronique, les informations qui concernent les services transactionnels et intégrés, puis actualiser la liste des services administratifs et la publier dans le portail du gouvernement
- Inciter les ministères à actualiser la liste des services en ligne disponibles dans le portail du gouvernement

5- Limites de l'indicateur

L'absence d'un mécanisme qui garantit la réactivité des ministères pour fournir les informations sur les services en ligne qui ont été développés, même après avoir été rappelés tant de fois.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.3.2
Intitulé	Taux de réponse des ministères via le courrier électronique
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développement de l'administration électronique et l'instauration du gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à suivre la réactivité des ministères via le courrier électronique,
Type de l'indicateur	Activité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre de ministères qui répondent aux courriers électronique
Unité de l'indicateur	Pourcentage
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Réponses aux courriers électroniques
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information à travers une question posée via le courrier électronique disponible sur les sites web des ministères
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Le courrier électronique

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Directeur général de l'unité administration électronique

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 4-3-2: Taux de réponse des ministères via le courrier électronique	Pourcentage	28,57%	30%	40%	60%	28%

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Envoyer des courriers électroniques aux ministères
- Suivre le taux de réponse des ministères à travers l'élaboration des tableaux de suivi de réactivité des ministères
- Inviter les ministères à répondre aux courriers électroniques dans des délais raisonnables

4- Limites de l'indicateur

L'absence d'un mécanisme qui garantie la réactivité des ministères pour fournir les informations sur les services en ligne qui ont été développés, même après avoir été rappelés tant de fois.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	4.3.3
Intitulé	Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data
Date de l'actualisation de l'indicateur	Accès aux portails d'open data

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à montrer le nombre des données publiques diffusées dans les portails d'open data
Type de l'indicateur	Résultat – produit- activité
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Le nombre total des données publiques publiées dans les portails d'open data
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre total des données publiques publiées dans les portails d'open data
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information à travers les portails nationaux des données publiques ouvertes : portail national d'open data, portail des données ouvertes dans le secteur culturel, le secteur de transport, le secteur industriel, le portail de l'institut national des statistiques, portail des données publiques ouvertes des municipalités, le portail du secteur agricole, le portail des données publiques ouverte du ministère de l'intérieur
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Le portail des données ouvertes dans le secteur culturel, le secteur de transport, le secteur industriel, le portail de l'institut national des

	statistiques, portail des données publiques ouvertes des municipalités, le portail du secteur agricole, le portail des données publiques ouverte du ministère de l'intérieur
Date de disponibilité de l'indicateur	Instantanément à travers l'accès aux portails nationaux des données publiques
Le responsable de l'indicateur	Le directeur général de l'unité de l'administration électronique

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisation 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 6-3-1: Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data	Nombre	2500	3300	3500	3800	4100

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Le projet de recensement des données ouvertes a été développé dans le but de dresser une liste des documents et données publiques produites ou collectées par les différents organismes publics afin de définir les données qui seraient publiées dans le portail national d'open data et les portails sectoriels d'open data. Ce recensement représente un tableau de bord qui aide les responsables dans les organismes publics à définir les données qui seraient publiées et celles qu'il faudrait éviter de diffuser, la périodicité de publication et d'actualisation et autres normes à respecter.

L'opération de recensement a été lancée en janvier 2018 dans 6 organismes pilotes (ministère de s affaires culturelles, ministère de transport, ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le ministère des affaires locales et de l'environnement et la CNAM). Plus de 900 groupes de données étaient recensés et améliorés. Dans le même cadre en octobre 2019, les secteurs susmentionnés ont augmenté le nombre de groupes de données publiques ouvertes à 1000.

Prochainement, un recensement des données sera effectué dans les organismes suivants : le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'équipement, de l'habitat, le ministère des domaines de l'état et des affaires foncières, le ministère de la jeunesse et des sports, le ministère du tourisme, le ministère de développement, de l'investissement et de coopération internationale, le ministère de la santé. Le recensement des données du ministère de la défense est terminé.

3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur ▪

Inciter

- le recensement des données publiques.

- Publier les données ouvertes (Open data) dans les portails susmentionnés

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées

Manque de participation et d'interaction des ministères pour compléter le recensement des données